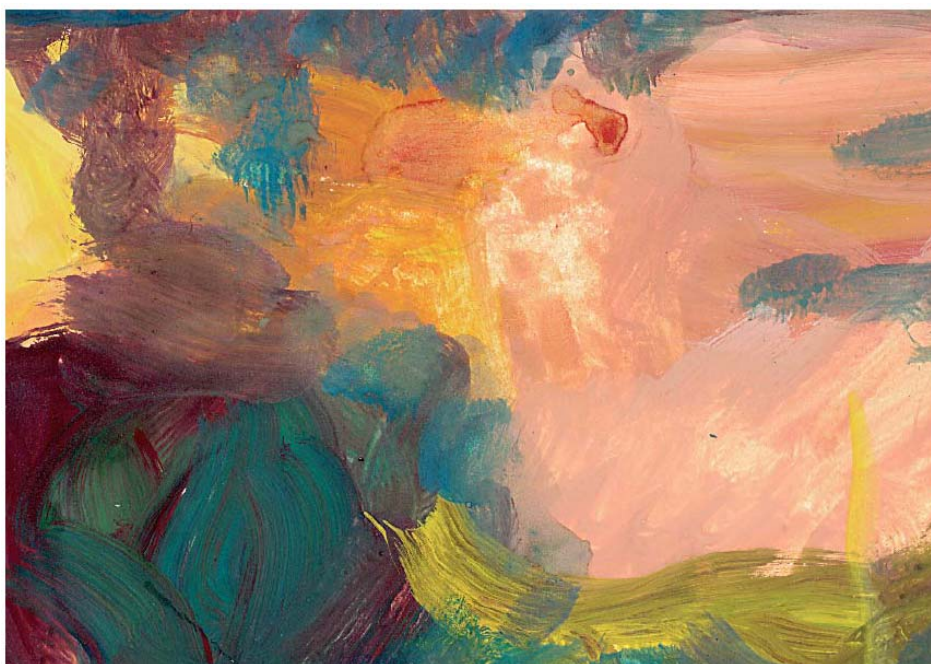


INDICATEURS CLÉS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

2004



Direction de l'Environnement de l'OCDE
Paris, France

OCDE 

**INDICATEURS CLÉS
D'ENVIRONNEMENT
DE L'OCDE
2004**



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1er de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996), la Corée (12 décembre 1996) et la République slovaque (14 décembre 2000). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

AVANT-PROPOS

Les indicateurs d'environnement sont des outils essentiels pour suivre les progrès réalisés en matière d'environnement, appuyer l'évaluation des politiques et informer le public. Depuis le début des années 90, ces indicateurs ont pris de l'importance dans de nombreux pays et organisations internationales. Attachés aux principes de transparence et soucieux d'une meilleure information du public, les pays de l'OCDE utilisent de plus en plus un nombre restreint d'indicateurs clés, choisis dans des ensembles plus larges pour informer sur les principales questions d'environnement. L'OCDE qui a été un précurseur en matière d'indicateurs internationaux sur l'environnement, soutient depuis longtemps les efforts de ses pays membres dans ce domaine. Ses travaux ont conduit à l'élaboration de plusieurs ensembles d'indicateurs d'environnement répondant chacun à un objectif précis.

Ce rapport est un des produits du programme de l'OCDE sur les indicateurs d'environnement. Il inclut les indicateurs clés d'environnement que les Ministres de l'environnement des pays de l'OCDE ont approuvé en mai 2001 comme outil de communication et d'information pour l'OCDE. Ces indicateurs donnent un aperçu général des grandes questions environnementales qui se posent dans les pays de l'OCDE et sont mis à jour une fois par an.

Ce rapport a été préparé par le Secrétariat de l'OCDE, mais sa réalisation est due en grande partie aux travaux et au soutien actif du Sous-groupe sur l'information et les perspectives environnementales de l'OCDE. Il est publié sous la responsabilité du Secrétaire Général de l'OCDE à l'occasion de la réunion des ministres de l'environnement de l'OCDE en avril 2004.

A handwritten signature in blue ink, reading "L. Lorentsen".

Lorentsen G. Lorentsen
Directeur de l'environnement de l'OCDE

Les indicateurs de ce rapport se fondent principalement sur les données publiées dans le Compendium biennal de données sur l'environnement de l'OCDE et disponibles au secrétariat de l'OCDE avant mars 2004. Ces données proviennent de la base de données SIREN de l'OCDE, qui est régulièrement mise à jour avec des informations fournies par les pays Membres, par des sources internes à l'OCDE et d'autres sources internationales. Elles sont harmonisées grâce au travail du Sous-groupe sur l'information et les perspectives environnementales (WGEIO) et font l'objet d'efforts de qualité des données soutenus dans les pays membres de l'OCDE, l'OCDE elle-même et nombre d'autres organisations internationales.

Les données se rapportent aux dernières années disponibles au niveau international. Pour plus de précisions sur les données de base et les années de référence, le lecteur est invité à consulter "Données OCDE sur l'environnement - Compendium 2004" (disponible en mai 2004). Une liste des sources de données de l'OCDE et des autres sources internationales utilisées dans ce rapport se trouvent dans "Références et bibliographie".

En lisant ce rapport, il faut garder à l'esprit, que les définitions et les méthodes de mesure varient d'un pays à l'autre et qu'il faut être prudent en comparant les pays entre eux. Il faut également noter que les indicateurs présentés dans ce rapport sont calculés à l'échelon national et qu'à ce titre, ils peuvent masquer des différences importantes à l'échelon infranational.

INDICATEURS CLÉS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
INDICATEURS CLÉS	11
1. CHANGEMENT CLIMATIQUE – intensités d'émission de CO ₂ et de gaz à effet de serre	12
2. COUCHE D'OZONE – substances appauvrissant la couche d'ozone.....	14
3. QUALITÉ DE L'AIR – intensités d'émission de SO _x et de NO _x	16
4. PRODUCTION DE DÉCHETS – intensités de production de déchets municipaux	18
5. QUALITÉ DE L'EAU DOUCE – taux de raccordement aux stations d'épuration.....	20
6. RESSOURCES EN EAU DOUCE – intensité d'utilisation des ressources en eau	22
7. RESSOURCES FORESTIÈRES – intensité d'utilisation des ressources forestières.....	24
8. RESSOURCES HALIEUTIQUES – intensité d'utilisation des ressources halieutiques	26
9. RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES –intensité d'utilisation de l'énergie	28
10. BIODIVERSITÉ – espèces menacées	30
ANNEXE : Cadre de l'OCDE pour les indicateurs d'environnement	33
Références et bibliographie	36

INTRODUCTION

INTRODUCTION

LES INDICATEURS CLÉS D'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE

L'OCDE, avec l'appui de ses pays Membres, a longtemps été un précurseur dans le domaine des indicateurs d'environnement. Elle a mis au point et publié les premiers ensembles internationaux d'indicateurs d'environnement, qu'elle utilise régulièrement dans ses examens par pays des performances environnementales et dans ses autres travaux d'analyse politique.

Au cœur des travaux de l'OCDE se trouvent les indicateurs principaux d'environnement, regroupés au sein du Corps Central de l'OCDE, qui permettent de mesurer les progrès réalisés en matière d'environnement, complétés par plusieurs ensembles d'indicateurs sectoriels d'environnement favorisant l'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles. A cela s'ajoutent des indicateurs dérivés de la comptabilité environnementale, et des indicateurs qui permettent de mesurer le niveau de découplage entre les pressions environnementales et la croissance économique.

Depuis 1990, les indicateurs d'environnement ont pris beaucoup d'importance et leur utilisation s'est largement répandue dans les pays de l'OCDE. Ils sont employés dans l'établissement de rapports, dans la planification et la mise au point des objectifs et priorités des pouvoirs publics, dans la préparation des budgets et dans l'évaluation des performances.

POURQUOI DES INDICATEURS CLÉS ?

De nombreux pays de l'OCDE se sont également intéressés de plus en plus à utiliser un nombre restreint d'indicateurs, sélectionnés à partir des ensembles plus larges, pour informer la société civile et améliorer leur communication avec le public.

Afin de soutenir ces initiatives, l'OCDE a identifié en 2001 une petite liste d'indicateurs d'environnement qui s'appuie sur ses travaux antérieurs et sur l'expérience acquise en utilisant des indicateurs d'environnement dans ses travaux politiques et d'évaluation.

L'ensemble d'indicateurs clés d'environnement de l'OCDE

THÈMES DE POLLUTION	Indicateurs disponibles*	Indicateurs à moyen terme**
Changement climatique	1. Intensités d'émission de CO ₂ Indice d'émissions de gaz à effet de serre	Indice d'émissions de gaz à effet de serre
Couche d'ozone	2. Indices de consommation apparente de substances appauvrissant la couche d'ozone	Identique, avec agrégation sous forme d'un seul indice de consommation
Qualité de l'air	3. Intensité d'émission de SO _x et de NO _x	Population exposée à la pollution de l'air
Production de déchets	4. Intensité de production de déchets municipaux	Intensité de production totale de déchets, Indicateurs dérivés des comptes des flux de matières
Qualité de l'eau douce	5. Taux de raccordement aux stations d'épuration	Charge polluante affectant les eaux
RESSOURCES ET PATRIMOINE NATURELS		
Ressources en eau douce	6. Intensité d'utilisation des ressources en eau	Identique, avec ventilation infranationale
Ressources forestières	7. Intensité d'utilisation des ressources forestières	Identique
Ressources halieutiques	8. Intensité d'utilisation des ressources halieutiques	Identique, avec lien plus étroit avec les ressources disponibles
Ressources énergétiques	9. Intensité énergétique	Indice d'efficacité énergétique
Biodiversité	10. Espèces menacées	Diversité des espèces et habitats, ou des écosystèmes; superficie d'écosystèmes clés

* indicateurs pour lesquels les données sont disponibles pour la majorité des pays de l'OCDE et qui sont présentés dans ce rapport.

** indicateurs exigeant des travaux de précision et de mise au point (disponibilité des données de base, fondements conceptuels et définitions).

INTRODUCTION

CRITÈRES DE SÉLECTION	Ces indicateurs clés ont été choisis parmi ceux du Corps central d'indicateurs d'environnement de l'OCDE et sont étroitement liés aux autres ensembles d'indicateurs d'environnement mis au point et utilisés par l'OCDE. Leur sélection s'est fondée sur: leur <u>pertinence politique</u> , eu égard aux grands défis à relever au cours de cette décennie, notamment en matière de pollution et de ressources et de patrimoine naturels; leur <u>justesse d'analyse</u> ; et leur <u>mesurabilité</u> .
UN PROCESSUS DYNAMIQUE	La liste d'indicateurs n'est donc <u>ni définitive, ni exhaustive</u> . Elle évoluera à mesure que les connaissances et la disponibilité des données s'amélioreront. A terme, cette liste devrait également compter des indicateurs clés relatifs à d'autres thèmes, telles que la contamination toxique, les ressources en terres et en sols, et la qualité de l'environnement urbain.
INTERPRÉTATION	La pertinence des indicateurs sélectionnés <u>varie selon les pays</u> et selon leurs priorités politiques. Comme tout indicateur, ils doivent être <u>interprétés dans le contexte approprié</u> et être complétés par des informations spécifiques au pays concerné pour prendre tout leur sens.

LA PRÉSENTE PUBLICATION

CONTENU ET OBJET	Le présent rapport est <u>un produit du programme de travail de l'OCDE sur les indicateurs d'environnement</u> . Il est publié à l'occasion de la réunion des ministres de l'environnement de l'OCDE (Paris, 20-21 avril 2004). Il présente les indicateurs clés d'environnement <u>approuvés par les ministres de l'environnement</u> des pays de l'OCDE en 2001 comme outil pour l'OCDE. Ces indicateurs donnent un <u>aperçu général</u> des grandes questions environnementales communes aux pays de l'OCDE et s'adressent à la fois au grand public et aux décideurs politiques.
DONNÉES	Les indicateurs clés sont <u>mis à jour</u> une fois par an et sont diffusés <u>gratuitement</u> . Les données utilisées pour calculer les indicateurs proviennent de la base de données SIREN de l'OCDE, qui est régulièrement mise à jour avec des informations fournies par les pays Membres, par des sources internes à l'OCDE et d'autres sources internationales et sont publiées dans le Compendium biennal de données OCDE sur l'environnement.

PERSPECTIVES ET TRAVAUX FUTURS

L'expérience montre que les indicateurs d'environnement sont des outils puissants et coût-efficaces pour suivre les progrès accomplis dans le domaine de l'environnement, favoriser les retours d'information sur les politiques mises en place, et mesurer les performances environnementales. Cependant il reste toujours un décalage important entre la demande d'indicateurs d'environnement, les travaux conceptuels afférents et la capacité réelle à mobiliser et à valider les données sous-jacentes.

PROGRÈS GÉNÉRAUX	L'OCDE poursuit ses efforts pour soutenir <u>l'élaboration et l'utilisation</u> d'indicateurs d'environnement dans ses propres travaux et dans ses pays membres et pour encourager <u>l'échange d'expérience</u> dans ce domaine avec les pays non membres et les autres organisations internationales. Le but est de: <ul style="list-style-type: none">♦ améliorer la disponibilité et la <u>qualité des données</u> de base, notamment à l'égard de la comparabilité entre pays, leur fraîcheur, la cohérence dans le temps, et la possibilité d'interprétation ;♦ établir un lien plus étroit entre les données et indicateurs d'environnement et les systèmes d'information <u>économique et sociale</u>;♦ établir un lien plus étroit entre les indicateurs et les <u>objectifs</u> nationaux et <u>engagements</u> internationaux ;♦ établir un lien plus étroit entre les indicateurs et les questions de <u>développement durable</u>.
PROGRÈS SPÉCIFIQUES	Il est prévu en particulier : <ul style="list-style-type: none">♦ de poursuivre les travaux conceptuels concernant les <u>indicateurs à moyen terme</u> et de combler les lacunes dans les données de base sous-jacentes, en mettant l'accent sur la biodiversité et sur les indicateurs dérivés de la comptabilité environnementale;♦ de compléter les indicateurs par des informations reflétant les <u>variations infranationales</u>;♦ de continuer le suivi des <u>méthodes d'agrégation</u> utilisées aux niveaux national et international et de calculer des indices agrégés quand cela est faisable et pertinent.

INDICATEURS CLÉS

CHANGEMENT CLIMATIQUE

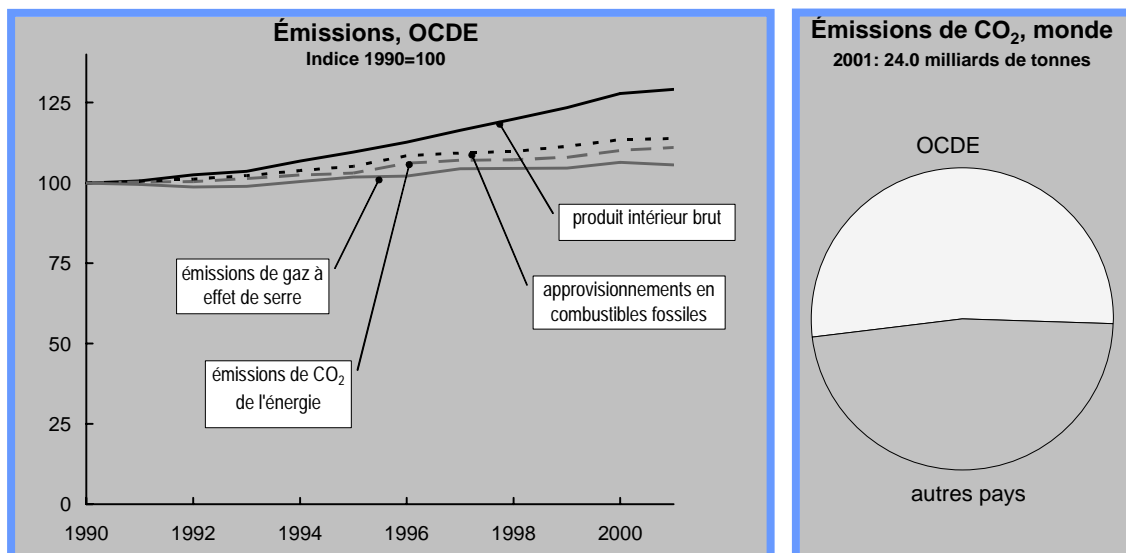
PRINCIPAUX ENJEUX

- Les principales préoccupations sont liées aux effets de l'augmentation des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre (GES) sur les températures et le climat de la planète, ainsi qu'à leurs répercussions potentielles sur les écosystèmes, les établissements humains, l'agriculture et d'autres activités socio-économiques. Quelques progrès ont bien été réalisés dans le découplage des émissions de CO₂ de la croissance du PIB (découplage faible), mais les émissions de CO₂ et d'autres GES continuent de croître dans de nombreux pays.
- Les principaux enjeux consistent à limiter les émissions de CO₂ et des autres GES et à stabiliser leurs concentrations dans l'atmosphère à un niveau qui empêche une perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Cela suppose de multiplier les efforts pour mettre en œuvre les stratégies nationales et internationales en la matière et découpler plus fortement les émissions de GES de la croissance économique.

MESURE DES PERFORMANCES

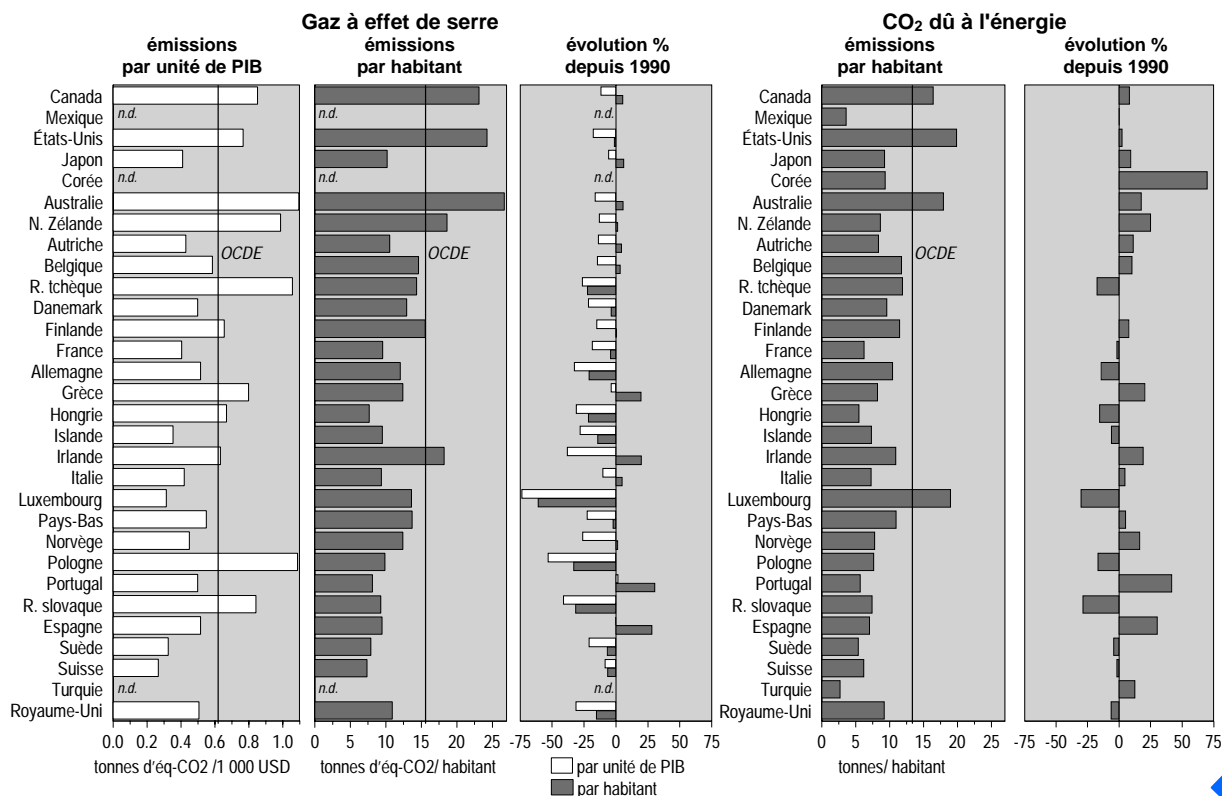
- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux et aux engagements internationaux. Le principal accord international est la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (1992). Son protocole adopté à Kyoto en 1997 fixe des objectifs de réduction ou de limitation des émissions différenciés selon les pays ou les régions, concernant six GES, à l'horizon 2008-2012 et pour l'année de base 1990. Le Protocole de Kyoto a été ratifié par 120 pays, dont tous les pays de l'OCDE sauf trois, mais n'est pas encore en vigueur.
- Les indicateurs présentés ici portent sur les émissions de GES et de CO₂ dues à l'utilisation d'énergie. Ils indiquent les intensités d'émission par unité de PIB et par habitant pour 2001, ainsi que leur évolution depuis 1990. Les données font référence aux émissions brutes et directes émises sur le territoire national sans tenir compte des puits et des effets indirects. Les émissions de GES se rapportent à la somme des six gaz du protocole de Kyoto (CO₂, CH₄, N₂O, PFCs, HFCs et SF₆) exprimée en équivalents de CO₂. (Source: OCDE-AIE, CCNUCC).
- Pour bien interpréter ces indicateurs, il faut noter que le CO₂ contribue notablement à l'effet de serre. Ils doivent être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE et en particulier avec ceux concernant les concentrations globales de GES dans l'atmosphère, l'efficacité énergétique et les prix et la taxation de l'énergie. Leur interprétation doit tenir compte de la structure de l'approvisionnement en énergie des pays, de l'importance relative des combustibles fossiles et des énergies renouvelables ainsi que des facteurs climatiques.

SUIVI DES TENDANCES



- Si quelques pays de l'OCDE ont découplé leurs émissions de CO₂ et d'autres GES de la croissance de leur PIB, la plupart ne sont pas parvenus à respecter leurs engagements nationaux. Leurs émissions ont continué à augmenter au cours des années 90 en dépit d'une amélioration de l'efficacité énergétique (ce qui révèle un découplage faible). Depuis 1980, les émissions de CO₂ dues à l'utilisation d'énergie ont dans l'ensemble augmenté moins vite dans la zone OCDE que dans le monde. Les données récentes suggèrent cependant que les taux de croissance dans la zone OCDE rejoignent ceux des autres pays du monde.

ÉTAT ACTUEL – INTENSITÉS D'ÉMISSION



La contribution des différents pays de l'OCDE à l'effet de serre et leur rythme de progression vers la stabilisation varient beaucoup.

Ces vingt dernières années, les émissions de CO₂ dues à l'utilisation d'énergie ont continué d'augmenter, en particulier dans les régions Asie-Pacifique et Amérique du Nord de l'OCDE. Cela peut être attribué en partie à l'évolution des modes de production et de consommation de l'énergie, souvent associée à des prix de l'énergie globalement bas.

Dans l'OCDE-Europe, les émissions de CO₂ dues à l'utilisation d'énergie ont baissé entre 1980 et le milieu des années 1990, en raison des changements structurels de l'économie et de l'approvisionnement en énergie, des économies d'énergie et, dans quelques pays, du ralentissement de l'activité économique pendant quelques années. Depuis le milieu des années 1990, ces émissions ont été plus ou moins stables dans la région dans son ensemble avec, cependant, des différences marquées entre pays.

LA RÉFÉRENCE: LE CORPS CENTRAL D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Indicateurs du Corps central	
THÈME – CHANGEMENT CLIMATIQUE	
Pressions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Indice des émissions de GES <ul style="list-style-type: none"> – Émissions de CO₂ – Émissions de CH₄ – Émissions de N₂O – Émissions de PFC, HFC, SF₆
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Concentrations atmosphériques de GES ◆ Température mondiale moyenne
Réponses	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Efficacité énergétique <ul style="list-style-type: none"> – Intensité énergétique – Instruments économiques et fiscaux

Mesurabilité
<p>Les données sur les émissions de GES sont communiquées chaque année au Secrétariat de la CCNUCC. L'établissement des inventaires nationaux de GES a progressé de façon significative, même si la disponibilité des données reste meilleure pour les émissions de CO₂ dues à l'utilisation d'énergie.</p> <p>Il faut poursuivre les efforts pour améliorer l'exhaustivité et la cohérence dans le temps des inventaires nationaux de GES et en particulier pour mieux évaluer les puits et les effets indirects et pour calculer des émissions nettes et comparables de GES pour l'ensemble des pays.</p> <p>Il faut aussi faire plus pour suivre les effets de l'utilisation de transactions internationales et de mécanismes flexibles du protocole de Kyoto sur les émissions en dehors du territoire national.</p>

COUCHE D'OZONE

PRINCIPAUX ENJEUX

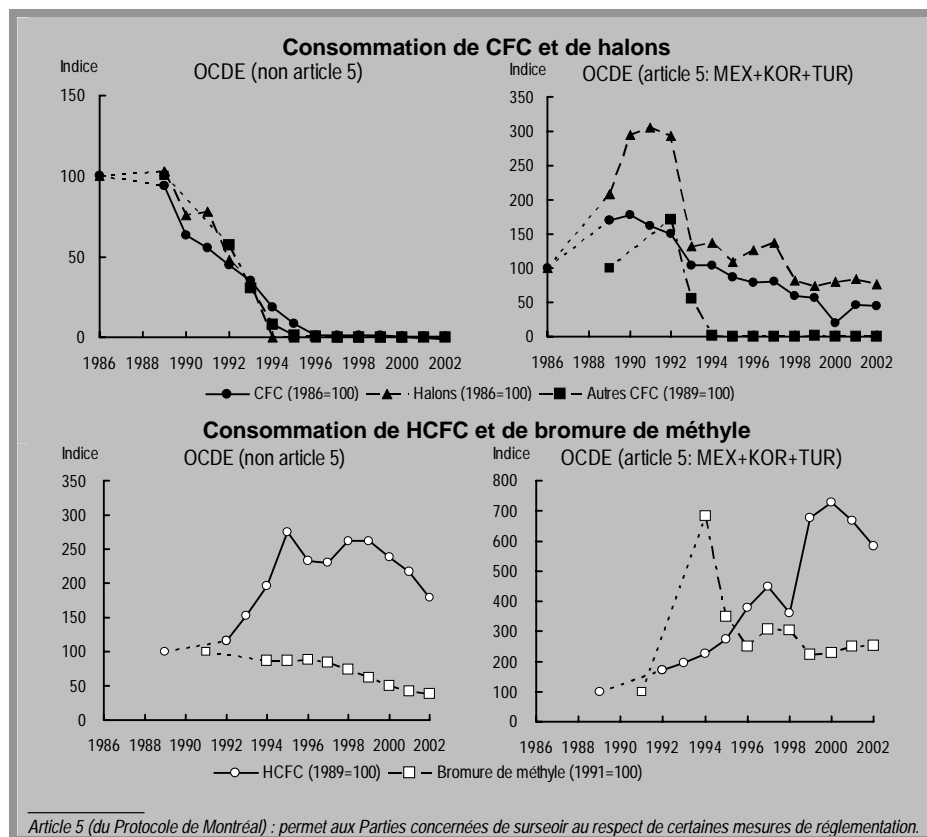
- La destruction de l'ozone stratosphérique (au-dessus de l'Arctique et de l'Antarctique) continue de susciter des inquiétudes en raison des effets de l'augmentation du rayonnement ultraviolet B sur la santé humaine, le rendement des cultures et l'environnement naturel, et en raison du temps qui s'écoule entre le moment où des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (ODS) sont émises et leur arrivée dans la stratosphère. Ceci malgré une baisse considérable de la production et la consommation de CFC et de halons grâce aux accords internationaux.
- Les principaux enjeux consistent à éliminer progressivement les approvisionnements en bromure de méthyle et en HCFC (d'ici 2005 et 2020, respectivement) dans les pays industrialisés, et à réduire les mouvements internationaux des CFC existants, y compris le commerce illégal.

MESURE DES PERFORMANCES

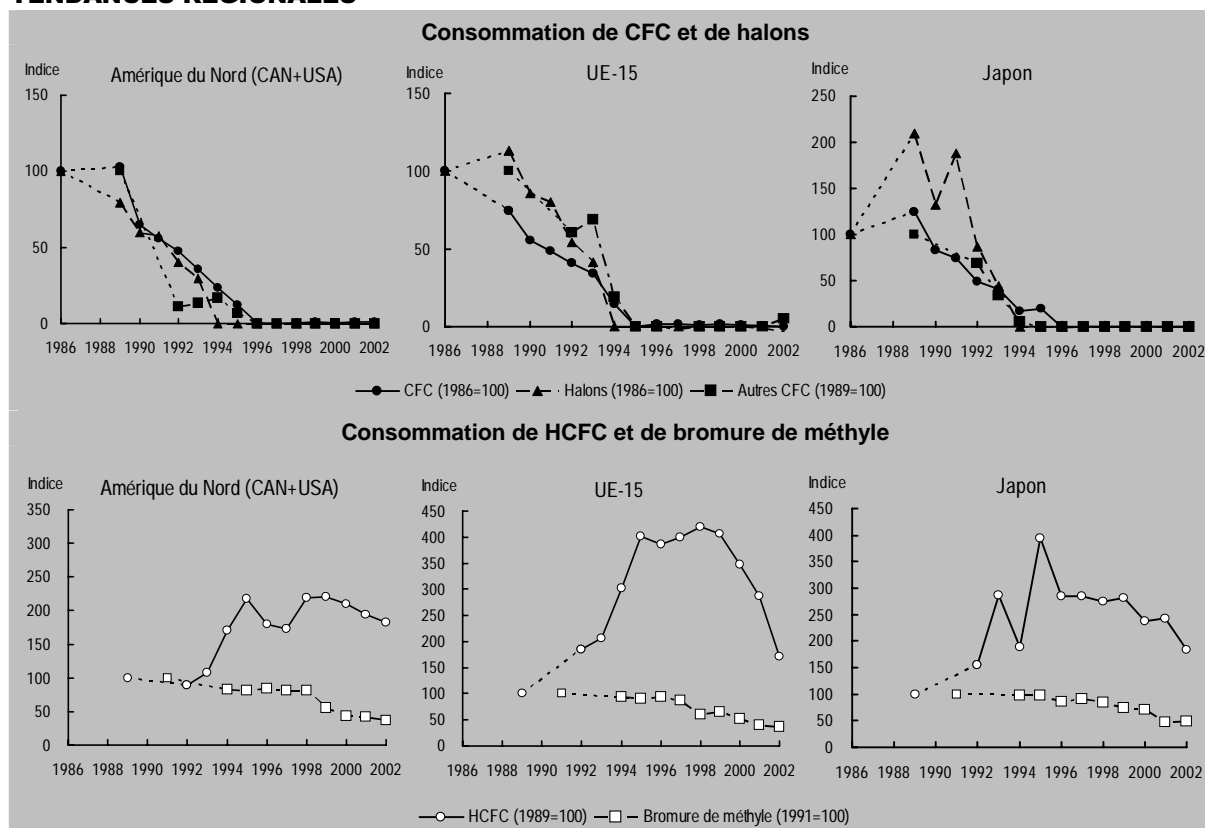
- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux et aux engagements internationaux. Les principaux accords internationaux sont la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone (1985), le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1987), et ses amendements de Londres (1990), Copenhague (1992), Montréal (1997) et Pékin (1999). Le Protocole de Montréal a été ratifié par 186 pays, dont tous les pays de l'OCDE.
- Les indicateurs présentés ici portent sur la consommation (production + importations – exportations) de CFC, de halons, de HCFC et de bromure de méthyle, substances répertoriées dans les annexes A, B, C et E du Protocole de Montréal. Les données de base sont pondérées en fonction du potentiel d'appauvrissement de l'ozone (ODP) de chacune de ces substances. [Source: PNUE, Secrétariat de l'Ozone].
- Pour bien interpréter ces indicateurs, il faut garder à l'esprit qu'ils ne reflètent pas les émissions réelles dans l'atmosphère et que le pouvoir de destruction de l'ozone varie considérablement d'une substance à l'autre. Ils doivent être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE et notamment avec ceux concernant le rayonnement UV-B au sol et les concentrations atmosphériques de ODS au-dessus des villes.

SUIVI DES TENDANCES

2



TENDANCES RÉGIONALES



- Grâce au Protocole de Montréal, les pays industrialisés ont rapidement diminué leur consommation de CFC (CFC 11, 12, 113, 114, 115) et de halons (halons 1211, 1301 et 2402). Les objectifs fixés initialement ont été atteints plus tôt que prévu et de nouveaux objectifs, plus stricts, ont été adoptés.
- De nombreux pays ont ramené leur consommation à zéro dès 1994 dans le cas des halons et dès la fin 1995 dans celui des CFC, des HBFC, du tétrachlorure de carbone et du méthylchloroforme. A partir de 1996, les pays industrialisés ont cessé de produire et de consommer ces substances, sauf pour certains usages essentiels. Mais les émissions dans l'atmosphère se poursuivent en raison des activités antérieures de production/consommation dans les pays industrialisés ou des activités de production/consommation dans les pays qui ont bénéficié d'un calendrier de mise en œuvre différée.
- Le taux de croissance de la consommation et des concentrations dans l'atmosphère de HCFC continue d'augmenter. Le potentiel d'appauvrissement de l'ozone de ces substances ne dépasse pas 2 à 5 % de celui des CFC, mais leur potentiel de réchauffement climatique est important. Aux termes des accords internationaux en vigueur, ils ne seront pas éliminés complètement avant au moins 15 ans dans les pays industrialisés et persisteront dans la stratosphère longtemps au-delà de cette date.

LA RÉFÉRENCE: LE CORPS CENTRAL D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Indicateurs du Corps central	
THÈME – APPAUVRISSEMENT DE LA COUCHE D'OZONE	
Pressions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Indice de la consommation apparente d'ODS ◆ Consommation apparente de CFC et de halons
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Concentrations atmosphériques d'ODS ◆ Rayonnement UV-B au sol ◆ Niveaux d'ozone stratosphérique
Réponses	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Taux de récupération des CFC

Mesurabilité
<p>Les émissions réelles d'ODS sont difficiles à mesurer et les données sont approximatives. La production et la consommation apparente sont utilisées en guise de variables de substitution. Ces données sont disponibles auprès du Secrétariat du Protocole de Montréal.</p> <p>Pour refléter le potentiel de destruction total de l'ozone, la consommation apparente de toutes les substances, pondérée en fonction du potentiel d'appauvrissement de chacune par rapport à celui du CFC11, peut être agrégée sous la forme d'un indice de consommation global.</p>

PRINCIPAUX ENJEUX

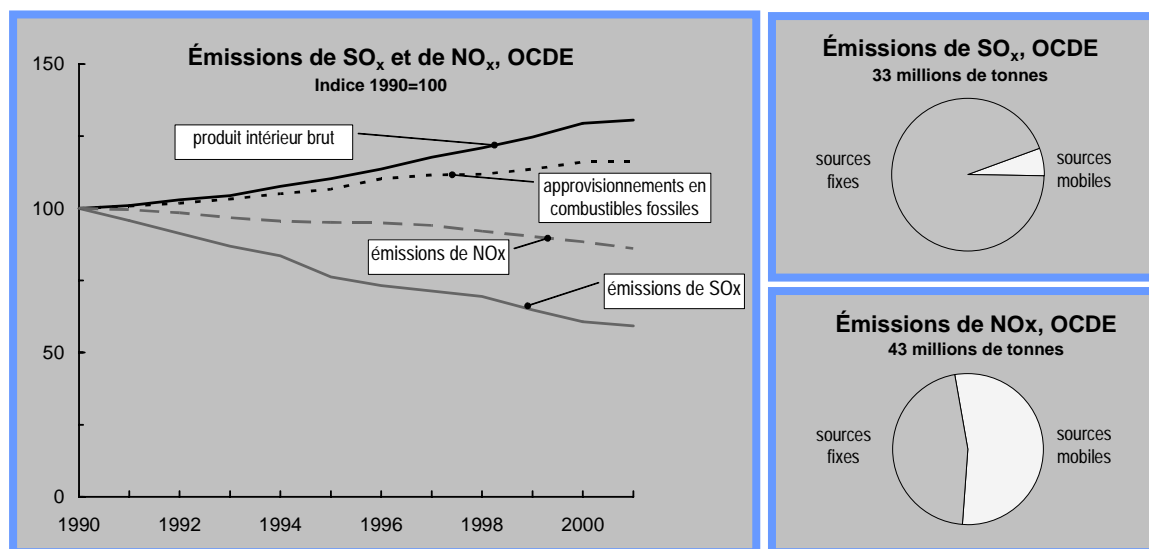
- Les principales préoccupations sont liées aux effets de la pollution de l'air sur la santé humaine les écosystèmes et les bâtiments, ainsi qu'à leurs conséquences socio-économiques. L'exposition humaine est particulièrement forte dans les zones urbaines où se concentrent l'activité économique et la circulation routière. Les concentrations de particules fines, de NO₂ et de polluants toxiques, ainsi que les pics d'ozone troposphérique dans les zones urbaines et rurales, suscitent de plus en plus d'inquiétudes. Les émissions de SO_x ont nettement diminué dans beaucoup de pays et ont souvent été découplées avec succès de la consommation de combustibles fossiles et de la croissance économique (découplage fort).
- Les principaux enjeux consistent à réduire davantage les émissions de NO_x et d'autres polluants atmosphériques locaux et régionaux, afin de parvenir à un découplage fort entre les émissions et le PIB et de limiter l'exposition de la population à la pollution de l'air. Cela suppose de mettre en œuvre des mesures de lutte contre la pollution appropriées, de tirer parti des progrès technologiques, de réaliser des économies d'énergie et d'appliquer des politiques des transports écologiquement viables.

MESURE DES PERFORMANCES

- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux et aux engagements internationaux. En Europe et en Amérique du Nord le problème de l'acidification a conduit à plusieurs accords internationaux parmi lesquels la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (1979) et ses protocoles relatifs à la réduction des émissions de soufre (Helsinki, 1985 ; Oslo, 1994 ; Göteborg, 1999), d'oxydes d'azote (Sofia, 1988 ; Göteborg, 1999), de COV (Genève, 1991 ; Göteborg, 1999) et d'ammoniac (Göteborg, 1999). Deux autres protocoles visent la réduction des rejets de métaux lourds (Aarhus, 1998) et des émissions de polluants organiques persistants (Aarhus, 1998).
- Les indicateurs présentés ici portent sur les émissions de SO_x et de NO_x, exprimées en SO₂ et NO₂ respectivement. Ils indiquent les intensités d'émission par unité de PIB et par habitant pour 2001, et leur évolution depuis 1990. [Source: CEENU-EMEP, CCNUCC].
- Pour bien interpréter ces indicateurs, il faut garder à l'esprit que les émissions de SO_x et de NO_x ne reflètent qu'une partie des problèmes de pollution atmosphérique. Ils doivent être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE, en particulier avec ceux qui portent sur la qualité de l'air dans les villes et sur l'exposition de la population à la pollution atmosphérique.

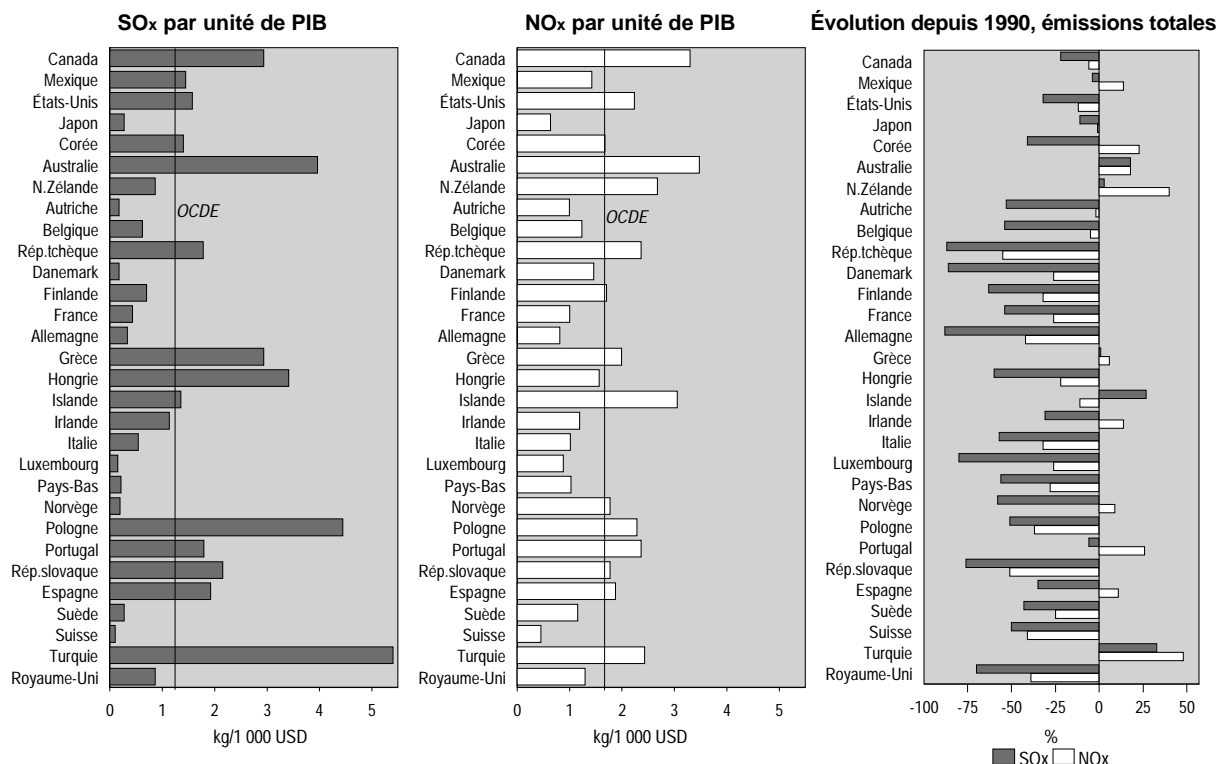
3

SUIVI DES TENDANCES



- Ces 10 dernières années, les émissions de substances acidifiantes et la pollution transfrontière qui en résulte ont continué à baisser dans l'ensemble de l'OCDE. Comparées avec les niveaux de 1990, les émissions de SO_x ont nettement baissé, ce qui révèle un découplage fort du PIB. Les émissions de NO_x ont été plutôt stables ou ont baissé plus récemment, ce qui indique un découplage faible du PIB depuis 1990.

ÉTAT ACTUEL – INTENSITÉS D'ÉMISSION



Les intensités d'émission de SO_x affichent des écarts importants entre pays de l'OCDE et dépendent entre autres de la structure économique des pays et de la structure de leur consommation d'énergie. Les émissions totales ont nettement baissé dans une majorité de pays. Les pays européens ont atteint les objectifs de réduction des émissions de SO_x et de nouveaux accords ont été conclus en Europe et en Amérique du Nord en vue de réduire davantage les précipitations acides (Protocole de Göteborg).

Les intensités d'émission de NO_x et leur évolution varient beaucoup d'un pays de l'OCDE à l'autre. Plusieurs pays ont baissé leurs émissions au cours des années 90, notamment en Europe. Toutefois, certains pays européens n'ont pas respecté leur engagement de stabiliser les émissions de NO_x fin 1994 au niveau de 1987 (Protocole de Sofia) et la réalisation de réductions supplémentaires (Protocole de Göteborg) exigera des efforts additionnels.

LA RÉFÉRENCE: LE CORPS CENTRAL D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Indicateurs du Corps central	
THÈME – ACIDIFICATION	
Pressions	♦ Indice de substances acidifiantes – Émissions de NO _x et de SO _x
Conditions	♦ Dépassement des charges critiques de pH – Concentrations des précipitations acides
Réponses	♦ Parc automobile équipé de catalyseurs ♦ Capacité des dispositifs de réduct. des ém. de SO_x et de NO_x des sources fixes
THÈME - QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	
Pressions	♦ Émissions atmosphériques urbaines – Densité du trafic et taux de motorisation en ville
Conditions	♦ Population exposée à la pollution de l'air – Concentrations de polluants de l'air
Réponses	♦ Instruments économiques, fiscaux & réglementaires

Mesurabilité
Des données internationales sur les émissions de SO _x et de NO _x sont disponibles pour tous les pays de l'OCDE par exemple auprès des Secrétariats de la CPATLD et de la CCNUCC. Des efforts supplémentaires doivent cependant être faits pour améliorer leur degré d'actualité et leur cohérence historique, et pour améliorer la disponibilité, l'exhaustivité et la comparabilité des données sur les émissions d'autres polluants atmosphériques (PM ₁₀ , PM _{2.5} , COV, métaux lourds, POP).
Les informations sur la population exposée à la pollution de l'air sont dispersées. Des efforts s'imposent pour surveiller et/ou estimer l'exposition de la population en général et celle de groupes sensibles en particulier. Des données sur les concentrations des principaux polluants atmosphériques dans les grandes villes des pays de l'OCDE sont disponibles, mais il est nécessaire d'améliorer leur comparabilité à l'échelon international et de lier ces données aux normes nationales et aux problèmes de santé humaine.

PRODUCTION DE DÉCHETS

PRINCIPAUX ENJEUX

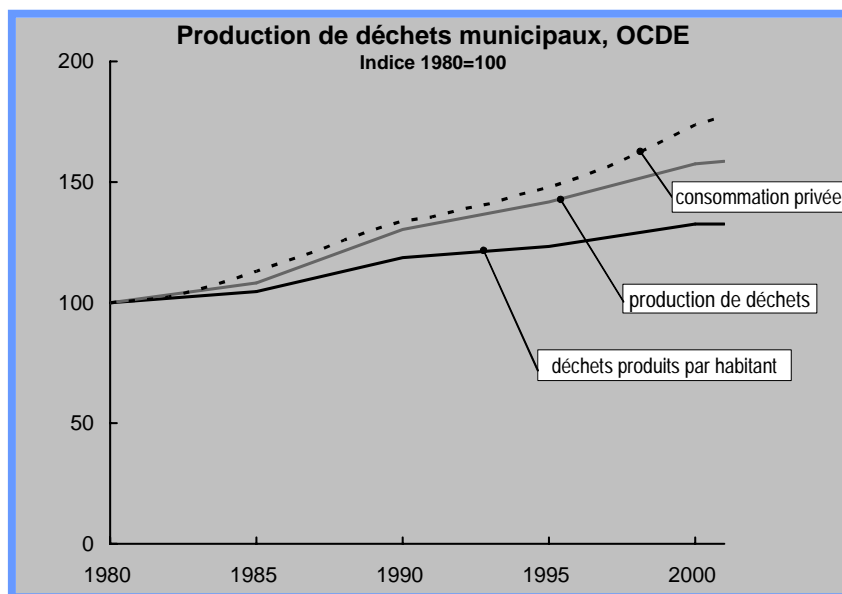
- Les principales préoccupations sont liées aux effets que peut avoir une mauvaise gestion des déchets sur la santé humaine et sur les écosystèmes (contamination des sols et de l'eau, qualité de l'air, utilisation des sols et paysages). Les quantités de déchets solides destinés à l'élimination finale augmentent tout comme les quantités de déchets produits, et ce malgré les progrès accomplis dans le domaine du recyclage. Cela soulève d'importantes questions quant aux capacités des installations de traitement et d'élimination existantes, et quant à l'implantation géographique de nouvelles installations et à leur acceptation par la société (cf. refus de la population de voir s'implanter dans son voisinage des décharges contrôlées et des usines d'incinération ou NIMBY).
- Les principaux enjeux consistent à renforcer les mesures de minimisation des déchets, et plus particulièrement la prévention et le recyclage, et à progresser vers une gestion fondée sur le cycle de vie des produits et vers une responsabilité élargie des producteurs. Cela suppose d'internaliser le coût de la gestion des déchets dans les prix des biens de consommation et des services de gestion des déchets, d'optimiser le rapport coût-efficacité et de veiller à ce que le public participe pleinement à l'élaboration des mesures.

MESURE DES PERFORMANCES

- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux et à des accords internationaux, comme les décisions et recommandations du Conseil de l'OCDE et la Convention de Bâle (1989).
- Les indicateurs présentés ici portent sur les quantités de déchets municipaux produits. Ils représentent les intensités de production au début des années 2000, exprimées par habitant et par unité de consommation finale privée, ainsi que leur évolution depuis 1980. [Source: OCDE].
- Pour bien interpréter ces indicateurs, il faut noter que si les déchets municipaux ne représentent qu'une partie des déchets produits, leur gestion et leur traitement absorbe plus du tiers des efforts financiers du secteur public pour lutter contre la pollution. Les intensités de production de déchets ne sont cependant qu'une première approximation des pressions potentielles sur l'environnement, et des informations complémentaires sont nécessaires pour décrire la pression réelle. Ces indicateurs doivent être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE, et être complétés avec des informations sur les pratiques et les coûts de gestion des déchets, et sur les niveaux et modes de consommation.

4

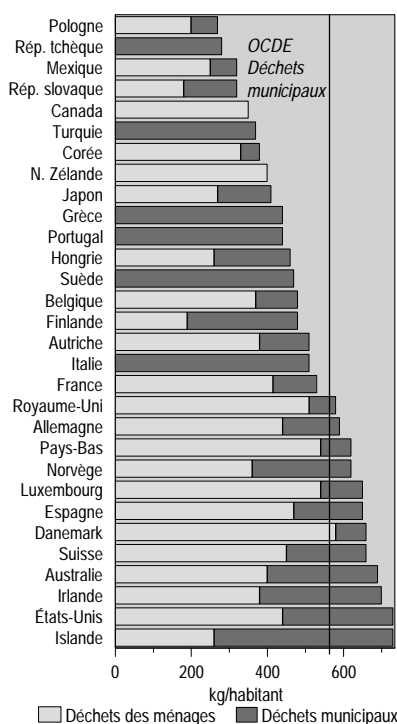
SUIVI DES TENDANCES



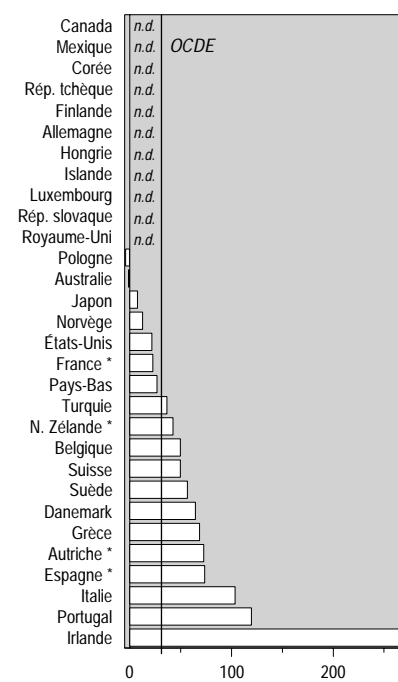
- Dans la zone OCDE, la production de déchets municipaux augmente depuis 1980 et atteignait 585 millions de tonnes au début des années 2000 (570 kg par habitant). La progression de l'intensité de production est à peu près parallèle à celle des dépenses de consommation finale privée et du PIB, abstraction faite d'un léger ralentissement ces dernières années.

ÉTAT ACTUEL - INTENSITÉS DE PRODUCTION

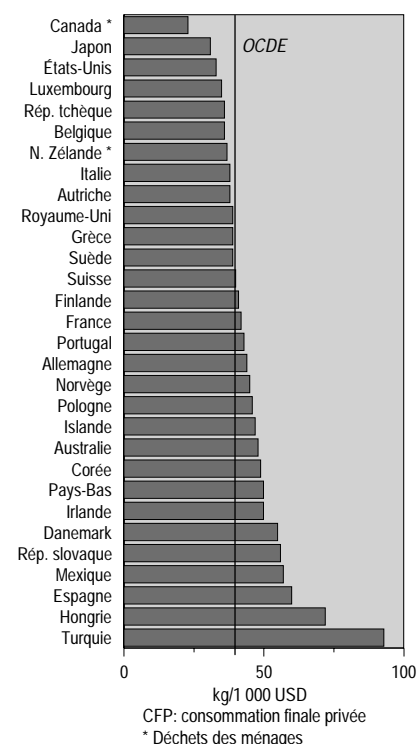
Déchets municipaux par habitant



évolution par habitant depuis 1980



Déchets municipaux par unité de CFP



La quantité et la composition des déchets municipaux varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre, car elles sont directement liées aux niveaux et aux modes de consommation et dépendent par ailleurs des pratiques nationales de gestion des déchets.

Quelques pays ont réussi à réduire la quantité de déchets solides à éliminer. Dans la plupart des pays pour lesquels des données existent, l'augmentation de la richesse découlant de la croissance économique et l'évolution des modes de consommation tendent à se traduire par une hausse de la production de déchets par habitant.

LA RÉFÉRENCE: LE CORPS CENTRAL D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Indicateurs du Corps central	
THÈME - DÉCHETS	
Pressions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Production de : <ul style="list-style-type: none"> - déchets municipaux - déchets industriels - déchets dangereux - déchets nucléaires ◆ Mouvements de déchets dangereux
Conditions	Effets sur la qualité de l'air et de l'eau ; effets sur l'utilisation et la qualité des sols ; contamination toxique.
Réponses	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Minimisation des déchets <ul style="list-style-type: none"> - Taux de recyclage ◆ Instruments économiques & fiscaux, dépenses

Mesurabilité
En dépit de progrès considérables, les données sur la production de déchets et leur élimination demeurent insuffisantes dans de nombreux pays. Des efforts supplémentaires s'imposent pour :
<ul style="list-style-type: none"> ◆ assurer un suivi approprié des flux de déchets et des pratiques de gestion afférentes, et de leur évolution dans le temps ; ◆ améliorer l'exhaustivité et la comparabilité internationale des données, ainsi que leur degré d'actualité.
Il faut également faire plus pour améliorer les données sur les déchets industriels et dangereux, et pour mettre au point des indicateurs qui reflètent mieux les efforts de minimisation des déchets, notamment les mesures de prévention.
Il faudrait aussi étudier davantage l'utilité d'indicateurs dérivés de la comptabilité des flux de matières.

PRINCIPAUX ENJEUX

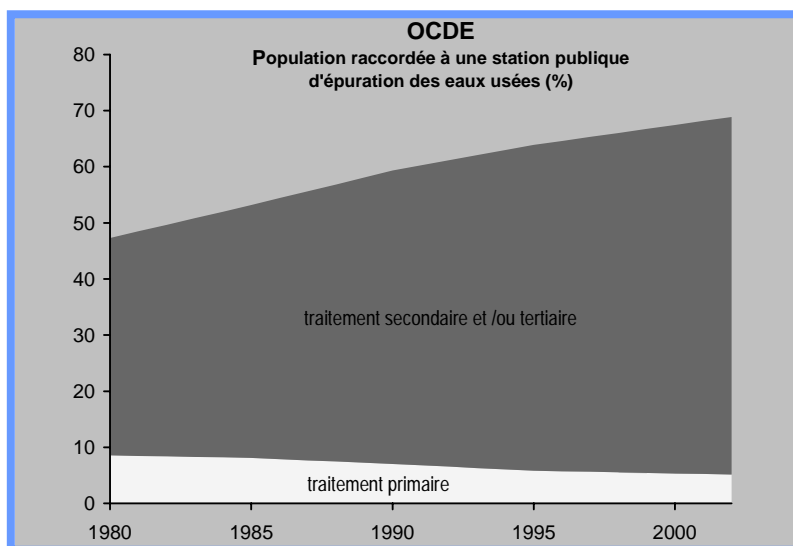
- Les principales préoccupations sont liées aux répercussions de la pollution de l'eau (eutrophisation, acidification, contamination toxique) sur la santé humaine, sur le coût du traitement de l'eau potable et sur les écosystèmes aquatiques. Malgré des progrès importants dans la réduction de la pollution des sources fixes municipales et industrielles, grâce à l'installation de stations d'épuration adaptées, les résultats en matière de qualité de l'eau ne sont pas toujours manifestes, sauf en ce qui concerne la pollution organique. La pollution due aux sources agricoles diffuses pose des gros problèmes dans de nombreux pays, de même que la distribution d'une eau potable continuellement saine à l'ensemble de la population.
- Le principal enjeu consiste à protéger et à restaurer toutes les eaux de surface et souterraines de manière à atteindre les objectifs de qualité de l'eau. Cela suppose de réduire davantage les rejets polluants, moyennant un traitement approprié des eaux usées et une prise en compte plus systématique des problèmes de qualité de l'eau dans la politique agricole et les autres politiques sectorielles. Cela suppose aussi une gestion intégrée des ressources en eau fondée sur l'approche écosystémique.

MESURE DES PERFORMANCES

- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux (normes pour eaux réceptrices, limitation des effluents, objectifs de réduction de la charge polluante, etc.) et aux engagements internationaux. Parmi les principaux textes et accords internationaux figurent la Convention OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est, l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, en Amérique du Nord, et les directives sur la qualité de l'eau de l'UE. La protection de la qualité de l'eau douce est un volet important du programme Action 21 adopté en 1992 lors de la CNUED, et du plan de mise en œuvre adopté au sommet mondial du développement durable (Johannesbourg, 2002).
- L'indicateur présenté ici porte sur le traitement des eaux usées. Il donne le pourcentage de la population nationale effectivement raccordée à une station d'épuration publique au début des années 2000. Le niveau des traitements secondaire (biologique) et/ou tertiaire (chimique) révèle les efforts faits pour réduire la charge polluante. [Source: OCDE].
- Pour bien interpréter cet indicateur, il faut noter que le traitement des eaux usées est au cœur des efforts financiers consentis par les pays pour réduire la pollution de l'eau. Il doit être comparé à un taux de raccordement optimal, tenant compte des spécificités nationales telles que le pourcentage de la population habitant des zones isolées. Il doit être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE, notamment ceux sur les dépenses publiques pour le traitement des eaux usées.

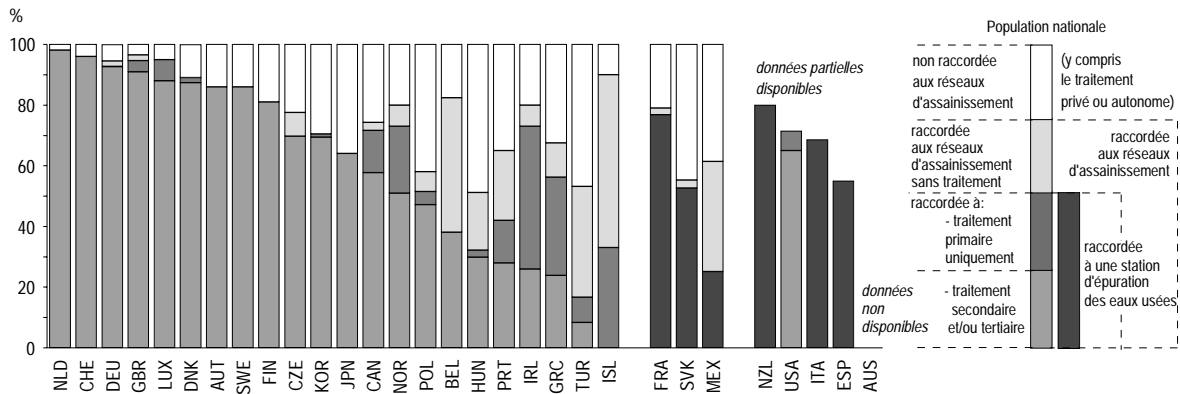
5

SUIVI DES TENDANCES



- Les pays de l'OCDE ont progressé dans la lutte contre la pollution domestique classique de l'eau. Le pourcentage de la population de l'OCDE raccordée à une station d'épuration municipale est passée de près de 50 % au début des années 80 à près de 70 % aujourd'hui. Pour l'ensemble de l'OCDE, plus de la moitié des dépenses publiques de lutte contre la pollution concerne l'eau (assainissement et traitement des eaux usées), représentant jusqu'à 1 % du PIB.

ÉTAT ACTUEL - TAUX DE RACCORDEMENT AUX STATIONS D'ÉPURATION



En raison des différences dans la répartition de l'habitat, des conditions économiques et environnementales, de la date d'installation des équipements et du rythme de réalisation des travaux, le pourcentage de la population raccordée à des stations d'épuration et le niveau de traitement varient fortement d'un pays de l'OCDE à l'autre : les traitements secondaire et tertiaire se sont développés dans certains, alors que l'installation de réseaux d'assainissement ou de stations d'épuration de première génération n'est pas encore achevée dans d'autres. Certains pays ont atteint les limites économiques en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement et recourent à d'autres moyens pour traiter les eaux usées des petites communes ou hameaux isolés.

Les pays qui se sont équipés de réseaux d'égouts il y a longtemps déjà doivent aujourd'hui investir des sommes considérables pour rénover les canalisations. D'autres viennent d'accroître la capacité de leurs installations de traitement des eaux usées et les coûts d'exploitation y absorbent désormais l'essentiel des dépenses. D'autres enfin doivent encore achever leur réseau d'assainissement tout en construisant des stations d'épuration.

5

LA RÉFÉRENCE: LE CORPS CENTRAL D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Indicateurs du Corps central	
THÈME - EUTROPHISATION	
Pressions	<ul style="list-style-type: none"> Rejets de N et P dans l'eau et les sols → Bilan des éléments nutritifs - N et P provenant de l'utilisation d'engrais et de l'élevage
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> DBO/OD dans les eaux intérieures Concentration de N et P dans les eaux intérieures
Réponses	<ul style="list-style-type: none"> Population raccordée à des installations de traitement secondaire et/ou tertiaire - Redevances pour le traitement des eaux usées - Parts de marché des détergents sans phosphate
THÈME - CONTAMINATION TOXIQUE	
Pressions	<ul style="list-style-type: none"> Émissions de métaux lourds Émissions de composés organiques - Consommation de pesticides
Conditions	Concentrations de métaux lourds et de composés organiques dans le milieu
THÈME - ACIDIFICATION	
Conditions	Dépassement des charges critiques de pH dans l'eau

Mesurabilité
Des données sur le pourcentage de la population raccordée aux stations d'épuration existent pour presque tous les pays de l'OCDE. Les informations sur le niveau de traitement et les redevances afférentes demeurent incomplètes.
Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour produire de meilleures données sur la pollution totale produite, couvrant toutes les sources d'émissions, ainsi que sur les taux de traitement et sur les rejets dans les eaux.
Les données internationales sur les émissions de composés toxiques (métaux lourds, composés organiques) sont incomplètes et rarement comparables.

RESSOURCES EN EAU DOUCE

PRINCIPAUX ENJEUX

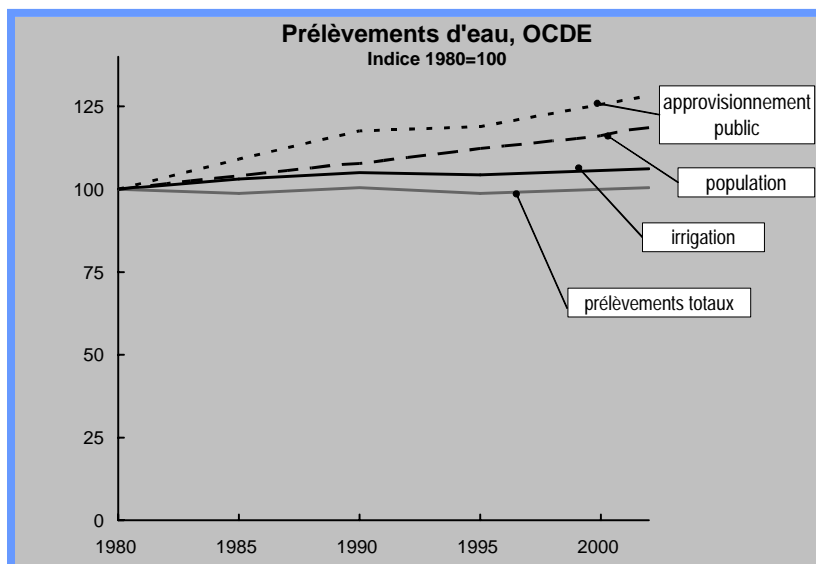
- Les principales préoccupations sont liées à l'utilisation irrationnelle de l'eau et ses conséquences environnementales et socio-économiques : diminution du débit des cours d'eau, pénuries d'eau, salinisation des eaux douces dans les zones côtières, problèmes de santé humaine, recul des zones humides, désertification et réduction de la production alimentaire. Si, à l'échelon national, la plupart des pays de l'OCDE exploitent leurs ressources en eau de manière durable, la plupart d'entre eux restent confrontés à des pénuries saisonnières locales et plusieurs comptent de vastes régions arides ou semi-arides où le manque d'eau fait obstacle au développement durable et à la pérennité de l'agriculture.
- Le principal enjeu consiste à assurer une gestion durable des ressources en eau, évitant leur surexploitation et leur dégradation, de manière à garantir un approvisionnement adéquat en eau douce de qualité satisfaisante pour les usages humains et à satisfaire les besoins des écosystèmes aquatiques et autres. Cela suppose de réduire les pertes, moyennant des technologies plus performantes et le développement du recyclage, et d'appliquer une approche intégrée à la gestion des ressources en eau douce par bassin hydrographique. Cela suppose aussi l'application du principe pollueur-payeur à tous les types d'usage.

MESURE DES PERFORMANCES

- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux et aux engagements internationaux. Le programme Action 21, adopté lors de la CNUED (Rio de Janeiro, 1992), considère explicitement des thèmes tels que la protection et la préservation des ressources en eau douce, qui ont été repris lors du sommet mondial du développement durable (Johannesbourg, 2002).
- L'indicateur présenté ici porte sur l'intensité d'utilisation des ressources en eau, exprimée en prélèvements bruts par habitant, en pourcentage des ressources en eau douce renouvelables disponibles et en pourcentage des ressources internes (précipitations-évapotranspiration) au début des années 2000. [Source: OCDE].
- Pour bien interpréter cet indicateur, il faut noter qu'en matière de gestion durable des ressources en eau, il est essentiel d'établir la relation entre prélèvements et renouvellement des stocks. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il traite de l'aspect quantitatif de la ressource et qu'un indicateur calculé à l'échelon national peut masquer des différences infranationales non négligeables et doit être complété par des données recueillies à ce niveau. Cet indicateur doit être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE et en particulier avec ceux qui portent sur les prix et la qualité de l'eau.

6

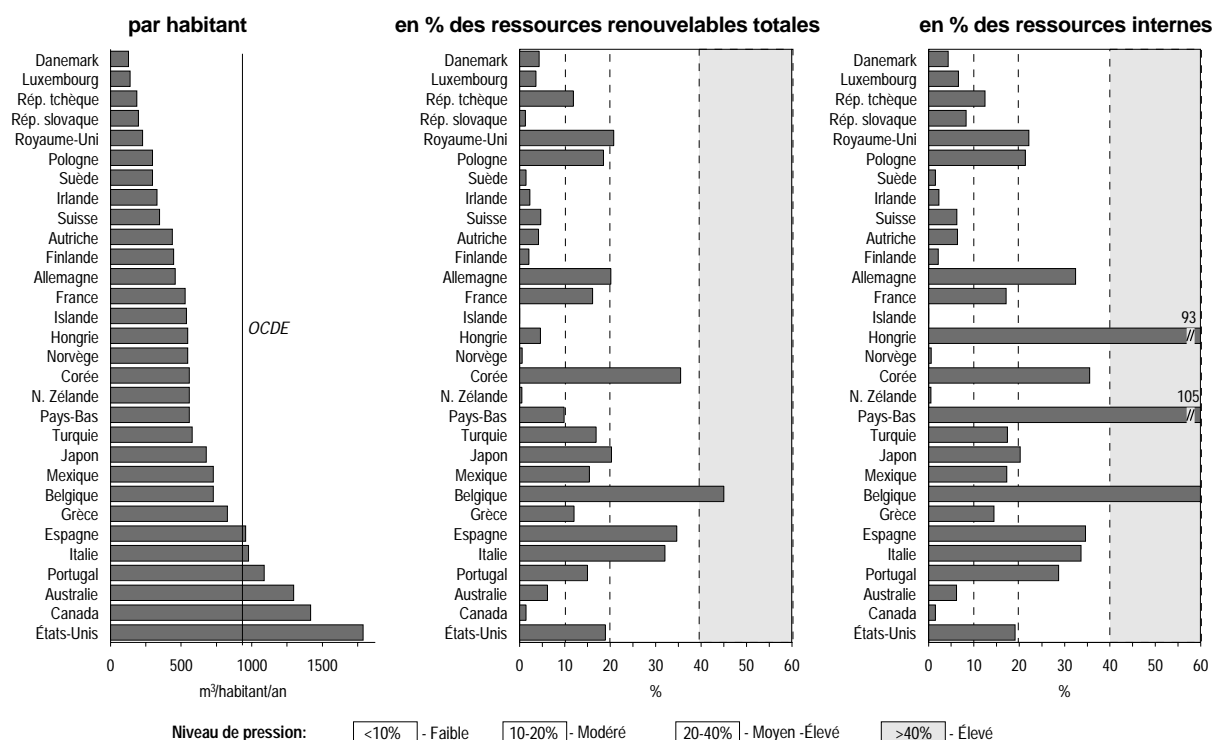
SUIVI DES TENDANCES



- La plupart des pays de l'OCDE ont augmenté leurs prélèvements au cours des années 70 pour répondre à la demande de l'agriculture et du secteur de l'énergie. Depuis les années 80, certains pays ont stabilisé leurs prélèvements grâce à des techniques d'irrigation plus performantes, au déclin des industries grandes consommatrices d'eau (activités extractives, sidérurgie, p.ex.), à la diffusion de technologies de production plus propres et à la réduction des pertes au niveau des conduites. Toutefois, la croissance démographique entraîne une augmentation des prélèvements totaux, en particulier pour l'approvisionnement public.

ÉTAT ACTUEL - INTENSITÉ D'UTILISATION DES RESSOURCES EN EAU

Prélèvements bruts d'eau douce, début des années 2000



6

Les indicateurs d'intensité d'utilisation des ressources en eau présentent de fortes variations d'un pays à l'autre et à l'intérieur de certains pays. L'indicateur national peut donc masquer une utilisation d'eau non viable dans certaines régions ou à certaines périodes et une forte dépendance vis-à-vis de ressources provenant d'autres bassins. Dans les régions arides, les ressources en eau douce sont parfois limitées au point que la demande ne peut être satisfaite qu'en pratiquant des prélèvements incompatibles, du point de vue quantitatif, avec une exploitation durable.

A l'échelle mondiale, on estime que la demande d'eau a augmenté deux fois plus vite que la population au cours du siècle passé. Le secteur agricole est le premier consommateur d'eau du monde et on estime que les prélèvements destinés à l'irrigation ont progressé de plus de 60 % depuis 1960.

LA RÉFÉRENCE: LE CORPS CENTRAL D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Indicateurs du Corps central	
THÈME – RESSOURCES EN EAU	
Pressions	♦ Intensité d'utilisation des ressources en eau (prélèvements/ressources disponibles)
Conditions	♦ Fréquence, durée et ampleur des pénuries d'eau
Réponses	♦ Tarification de l'eau et redevances pour le traitement des eaux usées

Mesurabilité
Les informations sur l'intensité d'utilisation des ressources en eau peuvent être dérivées des comptes des ressources en eau et sont disponibles pour la plupart des pays de l'OCDE.
Toutefois, des travaux complémentaires sont nécessaires pour améliorer l'exhaustivité et la cohérence historique de ces données et pour encore améliorer les méthodes d'estimation.
Des efforts s'imposent également pour rassembler des données à l'échelon infranational et pour refléter la distribution spatiale de l'intensité d'utilisation des ressources. Ceci est particulièrement important pour des pays qui disposent de grands territoires où les ressources sont distribuées de façon inégale.

PRINCIPAUX ENJEUX

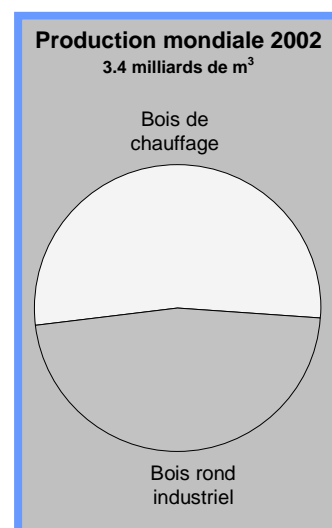
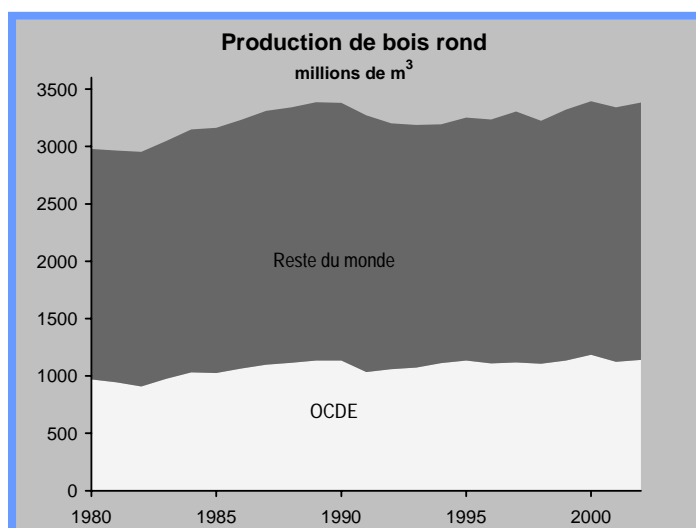
- Les principales préoccupations sont liées aux effets des activités humaines sur la diversité et la santé des forêts, sur la croissance et la régénération des forêts naturelles, ainsi que sur les fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts. Les principales pressions d'origine humaine sont dues au développement de l'agriculture et des infrastructures de transport, à la pollution atmosphérique, à la surexploitation et au brûlage des forêts. De nombreuses ressources forestières sont menacées par la dégradation, le morcellement et les changements d'affectation des sols.
- Le principal enjeu consiste à assurer une gestion durable des ressources forestières, évitant leur surexploitation et leur dégradation, de manière à garantir un approvisionnement en bois suffisant pour les activités de production et la pérennité de certaines fonctions écologiques comme la biodiversité et les puits à carbone. Cela suppose d'intégrer les préoccupations d'environnement dans les politiques forestières, y compris par l'éco-certification et par des dispositions relatives au piégeage du carbone.

MESURE DES PERFORMANCES

- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux et aux principes internationaux sur la gestion durable des forêts adoptés lors de la CNUED (Rio de Janeiro, 1992) et réaffirmés lors du sommet mondial du développement durable (Johannesbourg, 2002). Parmi les autres initiatives internationales on peut citer les Conférences ministérielles sur la protection des forêts en Europe (Strasbourg, 1990 ; Helsinki, 1993 ; Lisbonne, 1998), qui ont abouti à la définition de critères et indicateurs pan-européens pour une gestion durable des forêts, le Processus de Montréal sur le développement durable des forêts boréales et tempérées, et le Forum des Nations Unies sur les forêts.
- L'indicateur présenté ici porte sur l'intensité d'utilisation des ressources forestières (bois), rapportant les récoltes effectives aux capacités productives annuelles à la fin des années 90. L'évolution de la production de bois rond est donnée à titre d'information complémentaire. [Sources: FAO, CEENU, OCDE].
- Pour bien interpréter cet indicateur, il faut noter qu'en matière de gestion durable des ressources forestières, il est essentiel de rapporter les prélèvements effectués au renouvellement des stocks. Il ne faut toutefois pas oublier que cet indicateur traite des aspects quantitatifs de la ressource et qu'une moyenne nationale peut masquer des variations d'une forêt à l'autre. Ces indicateurs doivent être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE, en particulier avec ceux qui portent sur les changements d'utilisation des sols et la qualité des forêts (diversité des espèces, dégradation des forêts, p.ex.), et être complétés par des données sur les pratiques de gestion forestière et les mesures de protection en vigueur.

7

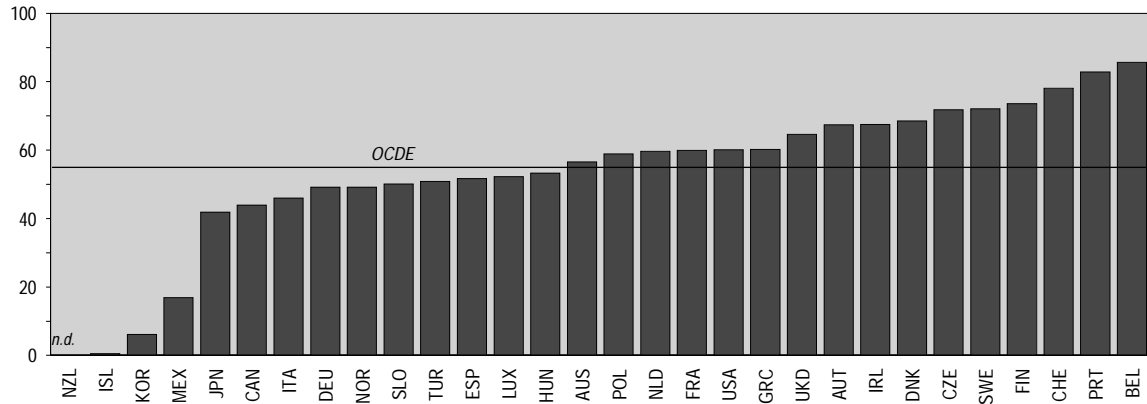
SUIVI DES TENDANCES



- L'exploitation commerciale des forêts et la production de bois rond ont augmenté ces vingt dernières années, se stabilisant en partie au cours des années 90, notamment dans la zone de l'OCDE. Plus de la moitié du bois rond produit dans le monde est employé comme combustible, le reste étant destiné à la production industrielle.

ÉTAT ACTUEL - INTENSITÉ D'UTILISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

récolte en % de l'accroissement annuel



- A l'échelon national, la plupart des pays Membres de l'OCDE se caractérisent par une utilisation durable des ressources forestières en termes quantitatifs, mais il existe d'importantes variations au niveau infranational. Dans les pays pour lesquels des données existent sur une longue période, l'intensité d'utilisation des ressources n'a en général pas augmenté et a même diminué dans la plupart des cas depuis les années 50.
- Au cours de cette même période, la superficie des forêts et des terres boisées est demeurée stable ou a légèrement augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE, alors qu'elle a diminué à l'échelle mondiale en partie sous l'effet de la déforestation dans les pays tropicaux.

LA RÉFÉRENCE: LE CORPS CENTRAL D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Indicateurs du Corps central	
THÈME - RESSOURCES FORESTIÈRES	
Pressions	♦ Intensité d'utilisation des ressources forestières (récoltes effectives/capacité de production)
Conditions	♦ Distribution des forêts en superficie et en volume (par biome) (p.ex., distribution en volume par grands types d'essences dans chaque biome, proportion de forêts dégradées/perturbées par rapport à la superficie forestière totale)
Réponses	♦ Gestion et protection des zones boisées (p.ex. superficie forestière protégée en pourcentage de la superficie forestière totale, ou pourcentage des superficies exploitées régénérées ou reboisées avec succès)

Mesurabilité
Pour la plupart des pays de l'OCDE, les données sur l'intensité d'utilisation des ressources forestières peuvent être dérivées des comptes forestiers et des statistiques et évaluations forestières internationales comme celles de la FAO et de la CEE-NU. Cependant, les données historiques, lorsqu'elles existent, sont rarement comparables.
Des données sur la superficie des forêts et terres boisées sont disponibles pour tous les pays, mais leur exhaustivité est variable. Certaines se rapportent aux évolutions à long terme, mais elles sont rarement comparables en raison des améliorations continues des définitions internationales.
Des travaux complémentaires s'imposent pour suivre l'état et l'évolution de la qualité des ressources forestières et des mesures de protection et de gestion en place.

RESSOURCES HALIEUTIQUES

PRINCIPAUX ENJEUX

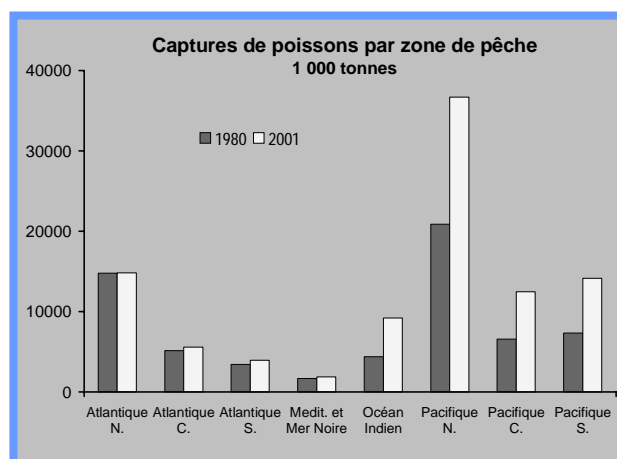
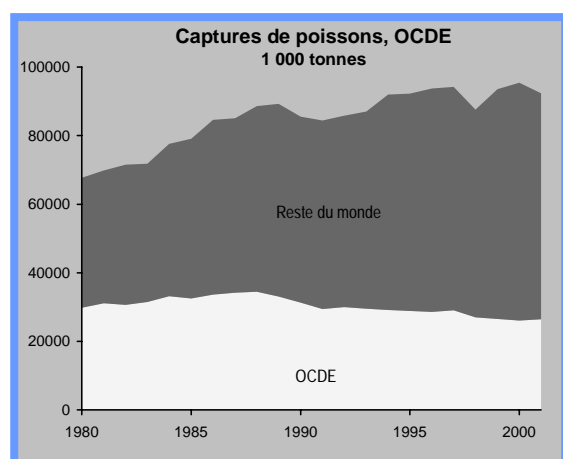
- Les principales préoccupations sont liées aux effets des activités humaines sur les stocks et les habitats de poissons en milieu marin comme en eau douce, et à leurs répercussions sur la biodiversité et sur les approvisionnements en poisson destinés aussi bien à la consommation qu'à d'autres usages. Les pressions les plus importantes sont exercées par la pêche, le développement des zones côtières, la pollution d'origine terrestre, les transports maritimes et les opérations d'immersion effectuées par les navires. Bon nombre des stocks de poissons de grande valeur marchande sont surexploités et l'augmentation régulière des débarquements, à l'échelle mondiale, reflète en partie l'exploitation d'espèces nouvelles ou de moindre valeur. La pêche illicite est monnaie courante et fait obstacle à la réalisation des objectifs de gestion durable des ressources halieutiques.
- Le principal enjeu consiste à assurer une gestion durable des ressources halieutiques de sorte que les prélèvements opérés dans les différentes zones de pêche ne dépassent pas les capacités de renouvellement des stocks pendant une période prolongée. Cela suppose de réglementer les espèces capturables, le volume des captures et la durée des saisons de pêche, de veiller au respect des limites ainsi imposées et de renforcer la coopération internationale.

MESURE DES PERFORMANCES

- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux et aux accords bilatéraux et multilatéraux comme ceux sur la conservation et l'exploitation des ressources halieutiques (océan Atlantique, océan Pacifique, mer Baltique, etc.), le Consensus de Rome sur les pêches mondiales, le Code de conduite pour une pêche responsable (FAO, novembre 1995), la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et son Accord d'application relatif aux stocks chevauchant et aux stocks de poissons grands migrants. Dans le cadre du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable, des efforts internationaux sont en cours pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
- Les indicateurs présentés ici portent sur les captures de poisson, exprimées en pourcentage du total mondial et leur évolution, depuis 1980. La production de l'aquaculture n'est pas incluse. Les données portent sur les captures en eau douce et en mer. [Source: FAO].
- Pour bien interpréter ces indicateurs, il ne faut pas oublier qu'ils traitent des aspects quantitatifs des ressources halieutiques. Ils doivent être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE et être complétés par des informations sur l'état des stocks de poissons et sur la proportion des ressources halieutiques sous les différentes phases de développement des pêches. Ils peuvent aussi être mis en relation avec des données sur la consommation nationale de poisson.

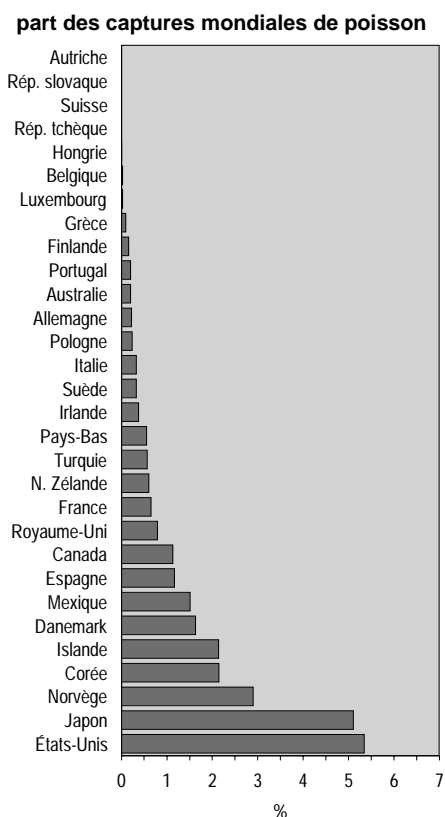
8

SUIVI DES TENDANCES

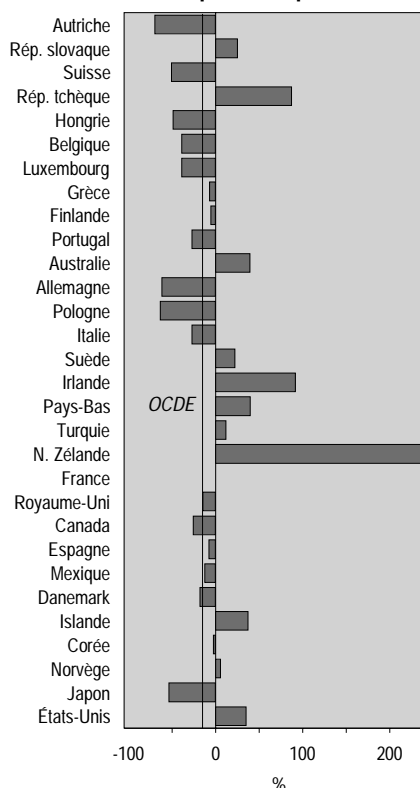


- On estime que sur les principaux stocks marins exploités dans le monde, plus de 28 % sont surexploités (18 %), et épuisés ou en voie de reconstitution (10 %), et environ 47 % sont pleinement exploités. L'analyse des tendances fait apparaître de grandes différences entre pays de l'OCDE et entre zones de pêche avec une forte augmentation des captures dans certaines zones (océans Pacifique et Indien, p.ex.) et une relative stabilisation dans d'autres (Atlantique Nord p.ex.). Seuls quelques stocks dans les zones les plus proches des pays de l'OCDE, pourraient être davantage exploités, l'Atlantique Nord et certaines parties du Pacifique étant déjà surexploités.

ÉTAT ACTUEL – CAPTURES DE POISSON



évolution des captures depuis 1980



- Le nombre de captures par habitant varie sensiblement d'un pays de l'OCDE à l'autre, selon la place qu'occupent la pêche et les activités connexes dans l'économie.
- De manière générale, le volume des captures augmente moins vite qu'il y a trente ans. Il diminue même dans plusieurs pays, alors que l'aquaculture a pris énormément d'importance. Cette dernière contribue à atténuer en partie la pression qu'exercent les pêcheries de capture, mais elle a aussi des effets négatifs sur les écosystèmes locaux et ses besoins en farines de poisson affectent à leur tour sur le nombre de captures nécessaires.

LA RÉFÉRENCE: LE CORPS CENTRAL D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Indicateurs du Corps central	
THÈME – RESSOURCES HALIEUTIQUES	
Pression	♦ Prises de poisson
Conditions	♦ Taille des stocks de reproduction – zones surexploitées
Réponses	♦ Quotas de pêche (nombre de stocks réglementés par des quotas) – Dépenses affectées au suivi des stocks de poissons

Mesurabilité
Les données relatives aux captures et à la production de poissons sont disponibles auprès de sources internationales, comme la FAO, à un niveau de détail élevé et pour la plupart des pays de l'OCDE. Des travaux complémentaires sont nécessaires pour mieux refléter la composition des débarquements et leur structure trophique.
Des données sur la taille des principales populations de poissons existent mais sont éparpillées entre plusieurs sources nationales et internationales.
Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mieux refléter l'état des stocks de poissons et pour relier les captures aux ressources disponibles.

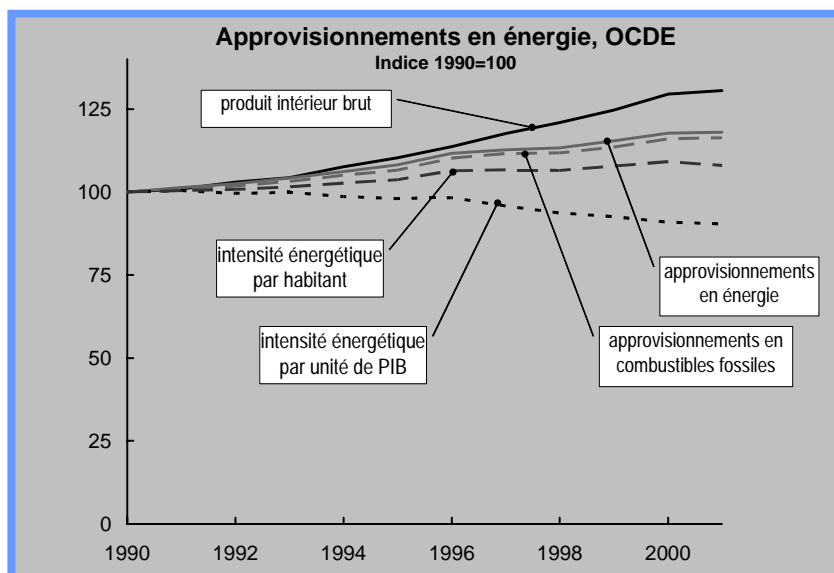
PRINCIPAUX ENJEUX

- Les principales préoccupations sont liées aux effets de la production et de l'utilisation d'énergie sur les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique locale et régionale. D'autres effets concernent la qualité de l'eau, l'utilisation des sols, ainsi que les risques liés au cycle du combustible nucléaire et à l'extraction, au transport et à l'utilisation des combustibles fossiles. Alors qu'on enregistre un certain découplage entre les effets sur l'environnement et l'augmentation de la consommation d'énergie, les résultats obtenus à ce jour sont insuffisants et les conséquences environnementales d'une consommation croissante d'énergie demeurent un problème majeur dans la plupart des pays de l'OCDE.
- Le principal enjeu consiste à découpler davantage la consommation d'énergie et les émissions atmosphériques afférentes de la croissance économique, moyennant une amélioration de l'efficacité énergétique et la mise au point et l'utilisation de carburants plus propres. Cela suppose de conjuguer plusieurs instruments et notamment de recourir davantage aux instruments économiques.

MESURE DES PERFORMANCES

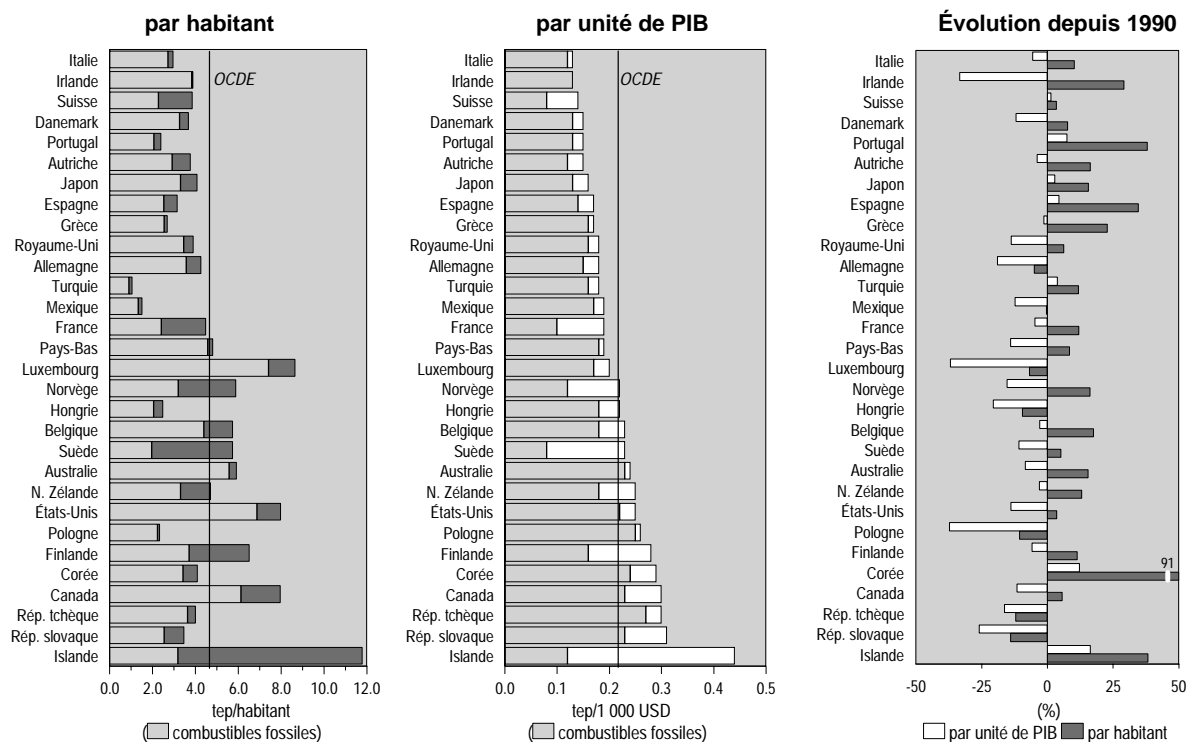
- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux concernant par exemple l'efficacité énergétique ou la proportion d'énergies renouvelables, et aux engagements internationaux liés à l'environnement qui ont des répercussions directes sur les politiques et stratégies énergétiques nationales comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1992), ou la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (1979).
- Les indicateurs présentés ici portent sur l'intensité de l'utilisation énergétique. Ils donnent l'intensité des approvisionnements en énergie en 2001, exprimée par unité de PIB et par habitant, ainsi que son évolution depuis 1990. Ils reflètent, du moins en partie, l'évolution de l'efficacité énergétique et des efforts faits pour lutter contre les émissions atmosphériques. [Source: OCDE-AIE].
- Pour bien interpréter ces indicateurs, il ne faut pas oublier que l'intensité énergétique reflète des facteurs structurels et climatiques aussi bien que l'évolution de l'efficacité énergétique. Ils doivent être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE, et avec d'autres indicateurs relatifs à l'énergie tels que la tarification de l'énergie pour les ménages et l'industrie ou encore la structure et l'évolution des approvisionnements. Ils doivent en outre être complétés par des informations sur les émissions atmosphériques, les rejets dans l'eau et la production de déchets imputables à l'énergie.

SUIVI DES TENDANCES



- Dans les années 90, l'intensité énergétique par unité de PIB a globalement diminué dans la zone de l'OCDE, mais à un degré moindre que dans les années 80. Si dans la première moitié des années 90, l'intensité énergétique ne s'est pas améliorée dans la plupart des pays en raison des prix de l'énergie (pétrole, gaz, etc.) en baisse, elle s'est améliorée légèrement dans la seconde moitié des années 90 sous l'effet combiné de mutations structurelles de l'économie, de mesures d'économie d'énergie et, dans certains pays, d'un ralentissement de l'activité économique. Mesurés par habitant, les progrès ont été encore plus lents, compte tenu de la hausse globale des approvisionnements énergétiques et de la demande d'énergie des activités de transport.

ÉTAT ACTUEL - INTENSITÉS D'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE



Les variations de l'intensité énergétique entre pays de l'OCDE sont importantes et sont fonction de la structure de l'économie nationale, de la géographie (climat, par exemple), de la politique énergétique, des prix de l'énergie et de la richesse des pays en matière de ressources énergétiques.

Dans les années 90, l'augmentation de l'approvisionnement total en énergie primaire s'est accompagnée d'une recombinaison des sources primaires d'énergie : la part des combustibles solides et du pétrole a diminué, celle du gaz et d'autres sources d'énergie, y compris les énergies renouvelables, a augmenté. Cette tendance est cependant moins marquée qu'entre 1980 et le début des années 90, et elle est particulièrement manifeste dans les pays Européens de l'OCDE.

9

LA RÉFÉRENCE: LE CORPS CENTRAL D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Indicateurs du Corps central	
THÈME – CHANGEMENT CLIMATIQUE	
Réponses	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Efficacité énergétique <ul style="list-style-type: none"> – Intensité énergétique – Instruments économiques et fiscaux (prix et fiscalité de l'énergie, dépenses)
INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET GÉNÉRAUX	
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Structure de l'approvisionnement en énergie <p><i>A compléter avec :</i></p> <p>Ensemble d'indicateurs de l'OCDE relatifs à l'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques énergétiques</p>

Mesurabilité
Les données sur les approvisionnements en énergie et la consommation d'énergie sont disponibles auprès des sources internationales pour l'ensemble des pays de l'OCDE.
Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour développer des méthodes de mesure appropriées de l'efficacité énergétique (cf. les travaux de l'AIE).

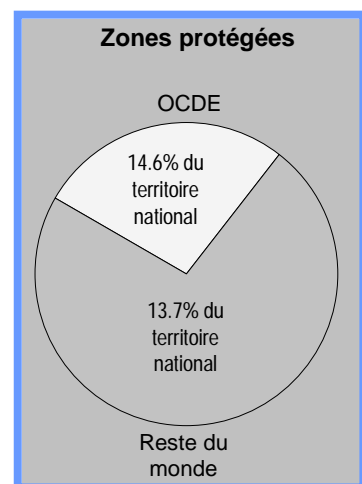
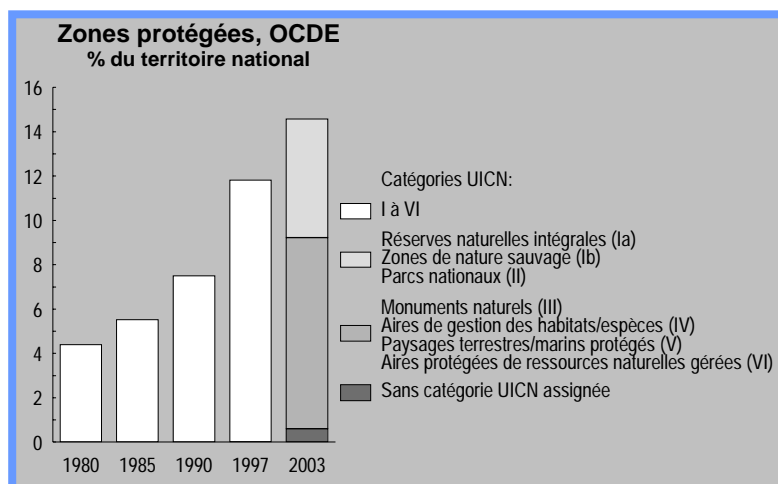
PRINCIPAUX ENJEUX

- Les principales préoccupations sont liées aux répercussions des activités humaines sur la biodiversité. Les pressions peuvent être d'ordre physique (altération et morcellement des habitats dus à la réaffectation des terres et à la modification de la couverture végétale), chimique (contamination toxique, acidification, marées noires et autres pollutions) ou biologique (altération de la dynamique des populations et de la structure des espèces due à l'introduction d'espèces exotiques ou à l'exploitation commerciale des espèces sauvages). Alors que les zones protégées s'étendent dans la plupart des pays de l'OCDE, les pressions sur la biodiversité et les menaces qui pèsent sur les écosystèmes mondiaux et leurs espèces s'aggravent. De nombreux écosystèmes naturels sont dégradés, limitant ainsi les services écosystémiques qu'ils fournissent.
- Les principaux enjeux consistent à maintenir ou à rétablir la diversité et l'intégrité des écosystèmes, des espèces et des ressources génétiques, et à assurer une exploitation durable de la biodiversité. Cela suppose de renforcer la protection des habitats et des espèces, de lutter contre l'exploitation et les trafics illégaux, intégrer les préoccupations liées à la biodiversité dans les politiques économiques et sectorielles et sensibiliser le public.

MESURE DES PERFORMANCES

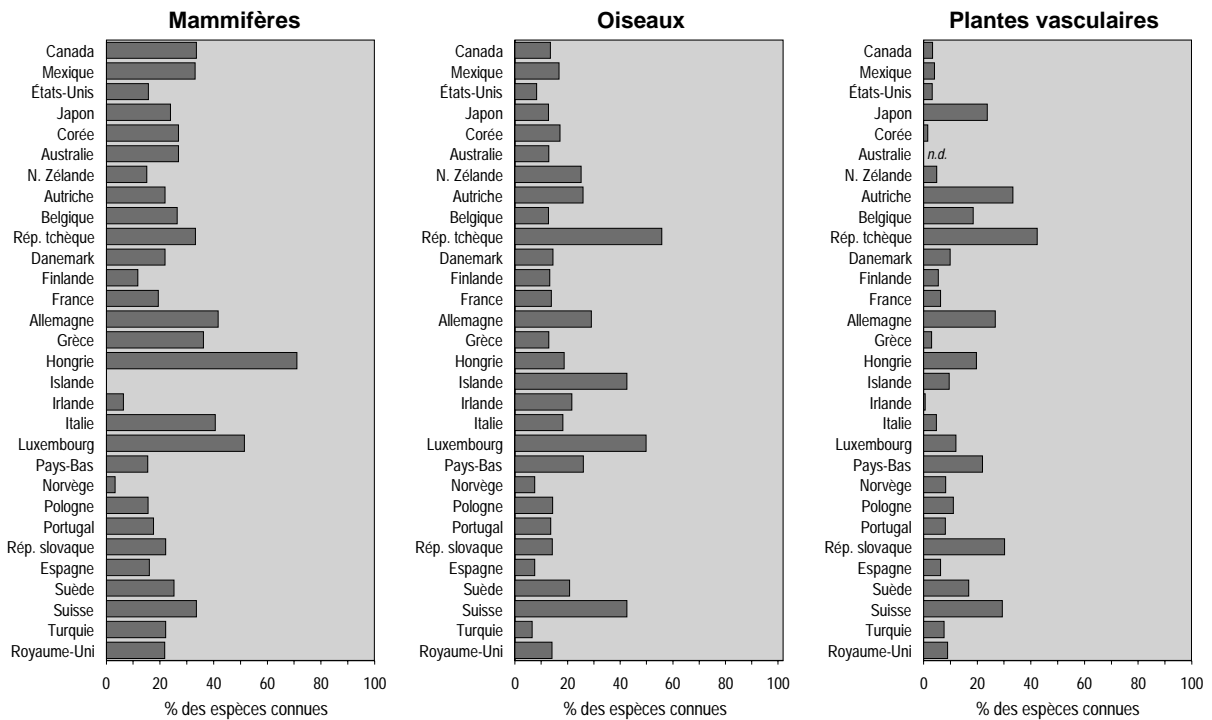
- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux et à des engagements internationaux tels que la Convention sur la diversité biologique (1992), la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (1979), la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction (CITES, 1973), la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (1971) et la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (1979). Un objectif adopté lors du sommet mondial du développement durable (Johannesbourg, 2002) vise à réduire de façon significative le taux de perte de la diversité biologique d'ici à 2010 aux échelons mondial, régional et national.
- Les indicateurs présentés ici portent sur le nombre d'espèces menacées ou disparues par rapport au nombre d'espèces connues ou étudiées. "Menacées" renvoie aux espèces en danger d'extinction ou susceptibles de le devenir à brève échéance. L'évolution des zones protégées est donnée en complément d'information. [Sources: OCDE, UICN].
- Pour bien interpréter ces indicateurs, il faut garder à l'esprit qu'ils ne reflètent que partiellement l'état de la biodiversité. Ils doivent être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE et en particulier avec ceux qui portent sur l'exploitation durable de la biodiversité en tant que ressource (forêts, faune aquatique, p.ex.) ou sur l'altération des habitats. Ils doivent en outre être complétés par des informations sur la densité de la population et l'intensité des activités humaines.

SUIVI DES TENDANCES



- Le nombre de zones protégées a considérablement augmenté depuis 1980 dans presque tous les pays, et elles occupent désormais 14.6 % de la superficie totale de la zone OCDE. Le degré de protection, l'efficacité de la gestion et leur évolution sont plus difficiles à évaluer, du fait de l'évolution des zones protégées au fil du temps : de nouvelles zones sont créées, les périmètres sont redéfinis et certains sites sont parfois détruits ou transformés sous l'effet du développement économique ou de processus naturels.

ÉTAT ACTUEL- ESPÈCES MENACÉS



Il ressort de ces indicateurs que le pourcentage d'espèces menacées reste élevé, particulièrement dans les pays avec une forte densité de population et d'activités humaines.

Dans la plupart des pays, une grande partie des espèces est menacée non seulement par la disparition des habitats ou par leur altération à l'intérieur des zones protégées, mais aussi par la réaffectation des terres ou une utilisation plus intense à l'extérieur des zones protégées (agriculture, sylviculture, etc.). En général, les progrès réalisés pour ralentir les pertes et la fragmentation d'habitats à l'extérieur des zones protégées restent limités.

10

LA RÉFÉRENCE: LE CORPS CENTRAL D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Indicateurs du Corps central	
THÈME - BIODIVERSITÉ	
Pressions	♦ Altération des habitats et conversion de terres les déviant de leur état naturel [à développer : densité du réseau routier, modification de la couverture végétale, etc.]
Conditions	♦ Espèces menacées ou disparues en % du total d'espèces étudiées ♦ Superficie des écosystèmes clés
Réponses	♦ Zones protégées en % du territoire national et par type d'écosystème – Espèces protégées

Mesurabilité
Des données plus ou moins complètes existent sur les espèces menacées pour tous les pays de l'OCDE. Le nombre d'espèces connues ou étudiées ne reflète pas toujours avec précision le nombre d'espèces existantes et les définitions de l'UICN ne sont pas toujours appliquées avec la même rigueur dans tous les pays. Les données historiques ne sont généralement pas comparables.
En ce qui concerne les écosystèmes clés, il n'existe pas de données à l'échelle de l'OCDE.
Il existe des données sur les zones protégées, mais pas par type d'écosystèmes. En outre, il n'est pas toujours facile de distinguer les zones protégées pour des raisons essentiellement "biologiques" de celles qui le sont pour des raisons esthétiques ou culturelles.
Plus généralement, il manque des données chronologiques précises, complètes et comparables sur les populations d'espèces sauvages. Des travaux complémentaires s'imposent pour surveiller l'intégrité des écosystèmes et pour mettre au point des indicateurs qui reflètent mieux l'état et l'évolution de la biodiversité à l'échelle des habitats et des écosystèmes.

**ANNEXE :
CADRE DE L'OCDE
POUR LES INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT**

LE PROGRAMME DE L'OCDE SUR LES INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

Le programme de l'OCDE sur les indicateurs d'environnement, lancé en 1989, contribue à trois grands objectifs :

- ♦ suivre les progrès et les performances dans le domaine de l'environnement ;
- ♦ suivre et promouvoir l'intégration des politiques, et en particulier veiller à la prise en compte des préoccupations environnementales lors de l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques sectorielles (p.ex. transports, énergie, agriculture) ;
- ♦ veiller à une intégration similaire des préoccupations environnementales dans les politiques économiques.

APPROCHE ET RÉSULTATS¹

Les travaux de l'OCDE sur les indicateurs d'environnement, menés en étroite coopération avec les pays membres, ont abouti à l'élaboration de plusieurs ensembles d'indicateurs fondés sur des concepts et des définitions harmonisés. Ils reposent sur les postulats suivants:

- ♦ Il n'y a pas d'ensemble unique d'indicateurs; si un ensemble donné est approprié ou non dépend de l'usage que l'on veut en faire;
- ♦ Les indicateurs ne sont qu'un outil parmi d'autres et doivent être interprétés dans le contexte approprié.

Pour mener à bien ces travaux, les pays membres de l'OCDE se sont mis d'accord pour:

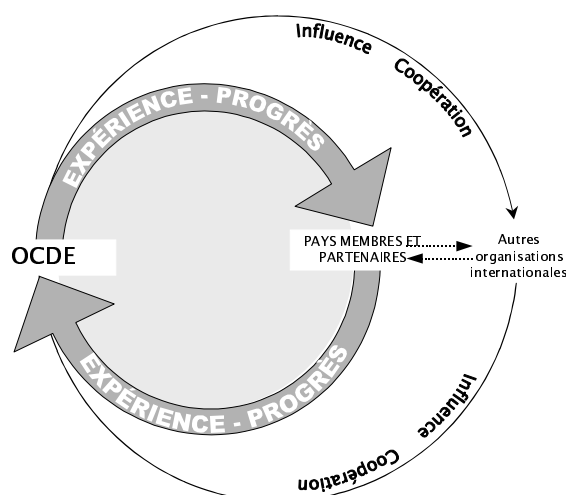
- ♦ adopter le modèle pression-état-réponse (PER) comme cadre de référence commun ;
- ♦ identifier les indicateurs sur la base de leur pertinence politique, de leur justesse analyse et de leur mesurabilité ;
- ♦ utiliser l'approche de l'OCDE au niveau national en l'adaptant aux circonstances nationales.

UTILISATION DANS L'ANALYSE DES POLITIQUES

Les indicateurs d'environnement de l'OCDE sont régulièrement publiés et utilisés dans les travaux de l'OCDE. Ils sont utilisés dans les examens des performances environnementales par pays et pour suivre la mise en oeuvre de la stratégie environnementale de l'OCDE. Pour cela les indicateurs sont mis en rapport avec: des objectifs quantitatifs explicites (valeurs cibles, normes, engagements); des objectifs qualitatifs d'ordre général relatifs à l'efficacité des activités humaines et à la durabilité de la gestion des ressources naturelles. Ils sont en outre complétés par des indicateurs et des données plus spécifiques aux différents pays afin de faciliter leur interprétation.

Cette utilisation systématique dans les travaux d'analyse politique fournit un retour d'information précieux sur la pertinence et la justesse d'analyse réelles de ces indicateurs.

LES LIENS AVEC D'AUTRES INITIATIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES



La mise au point des indicateurs d'environnement s'appuie sur l'expérience de l'OCDE dans le domaine de l'information et des rapports sur l'environnement, et jouit du soutien actif des pays Membres et de leurs représentants au sein du Sous-groupe sur l'information et les perspectives environnementales (anciennement Sous-groupe sur l'état de l'environnement).

Les résultats des travaux de l'OCDE, et notamment leur cadre de référence, ont à leur tour influencé les activités analogues menées par plusieurs pays et organisations internationales. L'OCDE coopère en permanence avec l'UNSD, la CDD-NU et les bureaux régionaux de l'ONU, le PNUE, la Banque mondiale, l'Union européenne (Commission des Communautés européennes, Eurostat, AEE) et plusieurs instituts internationaux. Elle coopère aussi avec des pays non membres, et plus particulièrement avec la Russie et la Chine.

¹. Pour plus de précisions sur les travaux de l'OCDE sur les indicateurs d'environnement, voir :

📖 "OECD Environmental Indicators - Development, Measurement and Use", document de référence (<http://www.oecd.org/env/>)

LES ENSEMBLES D'INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE

Les travaux menés à ce jour, portent sur plusieurs catégories d'indicateurs, chacune correspondant à un objectif et à un cadre particulier.

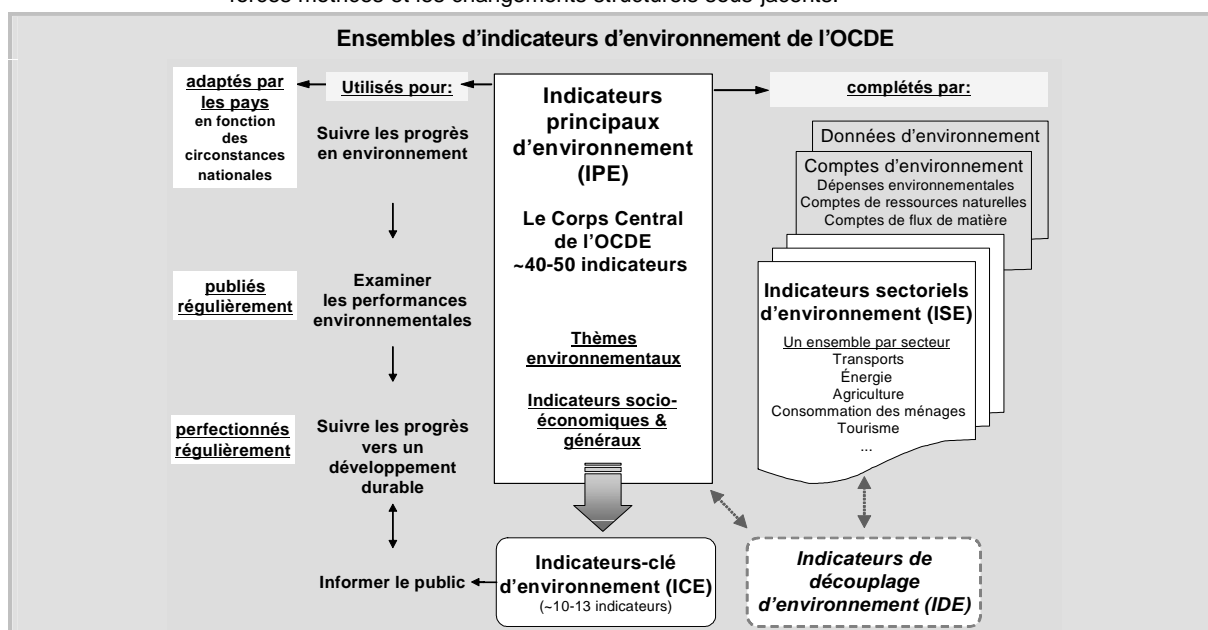
SUIVRE LES PROGRÈS ET LES PERFORMANCES EN ENVIRONNEMENT **LES INDICATEURS PRINCIPAUX D'ENVIRONNEMENT (IPE)** aident à suivre les progrès en matière d'environnement et les facteurs en cause, et à analyser les politiques d'environnement. Ils sont inclus dans le Corps central d'indicateurs d'environnement de l'OCDE établi d'un commun accord par les pays membres et à l'usage de l'OCDE. Publié régulièrement, il compte une cinquantaine d'indicateurs qui portent sur les principales préoccupations environnementales des pays de l'OCDE. Il inclut les principaux indicateurs des ensembles sectoriels et d'autres tirés de la comptabilité environnementale. Les indicateurs sont classés selon le modèle PER : indicateurs des pressions sur l'environnement, à la fois directes et indirectes ; indicateurs des conditions environnementales ; indicateurs des réponses de la société.

INFORMER LE PUBLIC **LES INDICATEURS CLÉS D'ENVIRONNEMENT (ICE)**, entérinés par les ministres de l'environnement de l'OCDE, sont un ensemble restreint d'indicateurs principaux, choisis dans le Corps Central de l'OCDE pour répondre aux besoins de communication. Ils informent le grand public et donnent des signaux clés aux décideurs politiques.

PROMOUVOIR L'INTÉGRATION **LES INDICATEURS SECTORIELS D'ENVIRONNEMENT (ISE)** visent à promouvoir la prise en compte des préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles. Chaque ensemble porte sur un secteur spécifique (transports, énergie, consommation des ménages, tourisme, agriculture). Ces indicateurs sont classés selon un modèle PER ajusté: tendances sectorielles importantes du point de vue de l'environnement; leurs interactions avec l'environnement (effets positifs et négatifs); les considérations économiques et politiques afférentes.

LES INDICATEURS DÉRIVÉS DE LA COMPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE visent à promouvoir la prise en compte des préoccupations environnementales dans les politiques économiques et dans les politiques de gestion des ressources. Les travaux sont axés sur: les comptes de dépenses environnementales; les comptes physiques des ressources naturelles relatifs à la gestion durable de ces ressources et les comptes physiques des flux de matière relatifs à l'efficacité et à la productivité de l'utilisation de ces ressources.

MESURER LES PROGRÈS VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE **LES INDICATEURS DE DÉCOUPLAGE D'ENVIRONNEMENT (IDE)** mesurent le niveau de découplage entre les pressions environnementales et la croissance économique. En combinaison avec d'autres indicateurs utilisés dans les examens par pays de l'OCDE, ce sont des outils précieux pour déterminer si les pays sont sur le chemin vers un développement durable. La plupart des IDE sont dérivés d'autres ensembles d'indicateurs et ventilés pour mettre en évidence les forces motrices et les changements structurels sous-jacents.



RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- ❖ OCDE (1991) *Indicateurs d'environnement – Étude pilote*, Paris.
- ❖ OCDE (1993) *Corps central d'indicateurs de l'OCDE pour les examens des performances environnementales – Rapport de synthèse du Groupe sur l'état de l'environnement*, Paris.
- ❖ OCDE (1994) *Indicateurs d'environnement – Corps central de l'OCDE*, Paris.
- ❖ OCDE (1998) *Vers un développement durable – Indicateurs d'environnement*, Paris.
- ❖ OCDE (2000) *Towards Sustainable Development: Indicators to Measure Progress*, Actes de la Conférence de Rome, Paris.
- ❖ OCDE (2001) *Perspectives de l'environnement de l'OCDE*, Paris.
- ❖ OCDE (2001) *Vers un développement durable – Indicateurs d'environnement 2001*, Paris.
- ❖ OCDE (2001) *Examens des performances environnementales – Progrès dans les pays de l'OCDE*, Paris
- ❖ OCDE (2001) *Stratégie de l'environnement de l'OCDE pour les dix premières années du XXIème siècle*, Paris
- ❖ OCDE (2003) *Eau – Performances et défis dans les pays de l'OCDE*, Paris
- ❖ OCDE (2003) *Améliorer la gestion de l'eau: l'expérience récente de l'OCDE*, Paris
- ❖ OCDE (2004) *Données OCDE sur l'environnement – Compendium 2004*, Paris.
- ❖ OCDE, *Environmental Indicators – Development, Measurement and Use*, document de référence, Paris

References statistiques

- ❖ CEENU, FAO (2000), *Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États Indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande*, Genève, Rome
- ❖ CEENU-EMEP, Convention sur la Pollution Atmosphérique Transfrontière à Longue Distance, *base de données sur les activités et les émissions*, mise à jour annuelle, Secrétariat de la convention, Genève
- ❖ CCNUCC, Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, *Base de données sur les inventaires de gaz à effet de serre*, mise à jour annuelle, Secrétariat de la convention, Bonn
- ❖ FAO, *base de données FAOSTAT*, mise à jour annuelle, Rome
- ❖ FAO, *base de données FISHSTAT*, mise à jour annuelle, Rome
- ❖ OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE*, publication semestrielle, Paris
- ❖ OCDE, *Comptes nationaux, volume 1, Principaux agrégats*, publication annuelle, Paris
- ❖ OCDE, *Compendium de données OCDE sur l'environnement*, publication biennale, Paris
- ❖ OCDE-AIE, *Bilans énergétiques des pays de l'OCDE*, Agence Internationale de l'Energie, publication annuelle, Paris
- ❖ OCDE-AIE, *Emissions de CO2 dues à la combustion d'énergie*, Agence Internationale de l'Energie, publication annuelle, Paris
- ❖ PNUE, *Production et consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone – 1986-1998, et mises à jour successives*, Secrétariat de l'Ozone, Nairobi
- ❖ UICN, *Liste des Nations Unies des aires protégées*, publication périodique préparée par le World Conservation Monitoring Centre (WCMC) et la Commission Mondiale des Aires Protégées de l'UICN